

Intempéries

Plusieurs interventions à El-Bayadh, Nâama et Saïda

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 24ème année

D'ALGERIE

N°7293 - SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

IATF 2025

44% des contrats conclus par l'Algérie sont des investissements

P04

Dans une entrevue périodique aux représentants de la presse nationale

Le Président de la République évoque plusieurs questions nationales, régionales et internationales

P03



Lire en page 03

P07

ORAN

Elèves pauvres des communes éloignées

Malgré tous les efforts, le manuel scolaire une vraie corvée

Usine FIAT d'Oran

50.000 véhicules produits depuis son lancement

Face aux défis de l'eau

Journée d'étude sur l'action collective et l'engagement



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Algérie - Etats-Unis

Une «nouvelle ère» et des opportunités économiques en perspective

La relation commerciale "croissante" entre les Etats-Unis et l'Algérie est en train de créer de nouvelles opportunités économiques, a indiqué, jeudi, le Secrétaire d'Etat adjoint américain, Christopher Landau qui a évoqué une "nouvelle ère" de coopération entre les deux pays. "J'ai été ravi de rencontrer le ministre des Affaires étrangères algérien, M. Attaf pour célébrer ensemble une nouvelle ère de coopération entre les Etats-Unis et l'Algérie", a assuré M. Landau dans un texte publié sur les réseaux sociaux à l'issue d'un entretien, à New York, avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des

Affaires africaines, M. Ahmed Attaf. Cet entretien a eu lieu dans le cadre de la participation de M. Attaf aux travaux du segment de haut niveau de l'Assemblée générale (AG) des Nations unies. "La relation commerciale croissante entre les Etats-Unis et l'Algérie est en train de créer de nouvelles opportunités économiques qui profitent à la fois aux Américains et aux Algériens", a soutenu M. Landau. Sous le leadership des présidents des deux pays, M. Abdelmadjid Tebboune et M. Donald Trump, "nous travaillons ensemble pour faire progresser la sécurité régionale et promouvoir une paix durable dans la région", a-t-il précisé, par ailleurs.

Adhésion de l'Algérie à l'AIPA
L'UIPA félicite l'APN



L'Union interparlementaire arabe (UIPA), représentée par son secrétaire général, Ahmed Ben Alaoui Hafid Baaboud, a adressé un message de félicitations au président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président de l'UIPA, Brahim Boughali, à l'occasion de l'adhésion de l'Algérie, en qualité de membre observateur unique, à l'Assemblée parlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (AIPA), a indiqué jeudi un communiqué de l'APN. Dans son message, l'UIPA a souligné que "cette réalisation constitue une étape marquante dans le parcours de la diplomatie parlementaire algérienne et reflète le pres-

tige ainsi que le rôle actif et croissant de l'Algérie aux niveaux régional et international", mettant en avant "les atouts historiques, civilisationnels et la volonté politique constante qui permettent à l'Algérie de renforcer la coopération et le partenariat avec les différentes instances parlementaires à travers le monde". L'UIPA a également relevé que cette adhésion "ouvrira de larges perspectives à l'Assemblée populaire nationale pour l'échange d'expériences et d'expertises législatives, ainsi que pour la coordination des positions sur les questions communes, notamment en matière de promotion de la paix, de sécurité et de développement durable".

Ministère des Affaires étrangères

Lancement officiel du portail électronique «DZ Travellers»

Le Ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a annoncé, jeudi, le lancement officiel du portail électronique "DZ Travellers", une plateforme numérique dédiée à nos concitoyens voyageant à l'étranger, visant à leur fournir les informations, les conseils et les orientations nécessaires en cas d'urgence ou de crise au cours de leur séjour à l'étranger, a indiqué un communiqué du ministère. Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts

visant à renforcer les mécanismes existants et les mesures mises en place pour assurer la protection, la sécurité et l'accompagnement de nos concitoyens, où qu'ils se trouvent, et ce, conformément aux instructions des hautes autorités du pays, selon le communiqué. Le Ministère des Affaires étrangères invite l'ensemble de nos concitoyens susceptibles de se retrouver dans de telles situations lors de leurs déplacements à l'étranger, à s'inscrire sur la plateforme DZ Travellers, via le lien suivant: <https://apcs.mfa.gov.dz>.

Session parlementaire 2025-2026

La Commission des Affaires étrangères arrête son ordre du jour



La Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN), s'est réunie, jeudi, pour arrêter son agenda pour la session parlementaire 2025-2026, a indiquée un communiqué de la chambre basse du Parlement. Au début de la réunion, le président de la commission, M. Yacine Abib, a indiqué que le programme de travail s'inscrit dans "la continuité des efforts déployés par la commission pour renforcer la présence de la diplomatie parlementaire dans les différents fora, en étant en phase avec la politique extérieure du pays au service des intérêts suprêmes de la nation", a précisé la même source. "Le programme devra être global et réaliste, répondant aux défis régionaux et internationaux actuels, en in-

sistant sur le suivi des préoccupations de la communauté nationale à l'étranger et la recherche de solutions concrètes, notamment celles liées aux aspects administratifs et socioéconomiques", a ajouté le président de la commission. Après avoir passé en revue les grandes lignes du programme, M. Abib a ouvert le débat avec les députés, qui ont "présenté une série de propositions visant à renforcer l'efficacité des activités et à garantir la réussite de leurs objectifs", ajoute le communiqué. Dans ce cadre, un plan d'action a été débattu, qui prévoit "l'organisation de conférences et des séances d'audition de plusieurs membres du gouvernement et responsables de certains secteurs concernés, ainsi que la programmation de visites et de rencontres diplomatiques", précise la même source.

Communication

L'APS lance son nouveau site web



Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, accompagné du directeur général de l'agence Algérie presse service (APS), M. Samir Gaïd, a présidé mercredi, la cérémonie de lancement officiel du nouveau site web de l'APS. A cette occasion, le ministre a exprimé ses félicitations à l'ensemble des cadres et des employés de l'agence pour leur travail, qui contribue, a-t-il dit, à valoriser l'image de l'Algérie et à faire entendre sa voix lors de divers événements et manifestations. Le ministre a considéré que

"le lancement du nouveau site de l'agence est un indicateur clair de son engagement dans la stratégie nationale de cybersécurité, à laquelle le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une grande importance". Après avoir souligné que "l'APS a été et reste ciblée numériquement", M. Bouamama a affirmé que le lancement du nouveau site, réalisé à 100% par des compétences de l'APS, "prouve l'existence d'une ressource humaine algérienne qualifiée capable de relever le défi".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfourdor@anep.com.dz

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Nicolas Sarkozy écope d'une lourde peine Un président français en prison, une première

Par Hocine Smaâli

Nicolas Sarkozy, ancien président de la République française, est désormais auréolé d'un triste record : celui d'être le premier chef d'État de la Ve République, condamné à une lourde peine de prison ferme. Cinq années dont trois incompressibles, viennent sceller le parcours d'un homme qui se rêvait éternel dans l'arène politique et qui finit rattrapé par ses propres dérives. L'histoire retiendra moins ses discours enflammés et ses promesses de rupture que cette image implacable d'un président devenu justiciable, réduit à plaider face à des juges qu'il accusait de « complot ». Derrière le vernis d'un chef d'État énergique, pressé et volontariste, se cachait un système de compromissions et de manœuvres obscures. Sarkozy n'était pas seulement l'homme du pouvoir; il était aussi celui des connivences, des réseaux et des caisses noires. La justice française a fini par déchirer le voile de l'ancien locataire de l'Élysée: non pas simplement un acteur politique, mais bien un « malfaiteur associé », impliqué dans une mécanique de corruption et de financement occulte. Le verdict est lourd, mais il est à la hauteur de la gravité des faits: trahison de la confiance publique, mépris de l'éthique et instrumentalisation des institutions. Cette condamnation ne concerne pas seulement Sarkozy. Elle résonne comme une gifle pour une partie de la classe politique française, trop longtemps tentée de croire à l'impunité. Les soutiens de l'ancien président crient au « complot judiciaire », mais les preuves sont là, solides, irréfuta-

bles. Ce qui est jugé, au fond, ce n'est pas seulement un homme, mais un système où l'argent et l'influence se mêlent à la politique dans un ballet opaque. La France qui aime tant donner des leçons de morale et de démocratie au monde, se retrouve confrontée à ses propres démons: corruption, favoritisme, collusion entre élites économiques et politiques. La condamnation de Sarkozy rappelle brutalement que même les plus puissants ne peuvent échapper éternellement à la justice. Elle marque aussi, peut-être, le début d'une ère où les citoyens n'acceptent plus de voir leurs dirigeants transformer l'État en entreprise privée, au service d'intérêts inavouables. La justice française a établi donc que sa campagne présidentielle de 2007 avait été alimentée par des fonds occultes venus du régime de Mouammar Kadhafi, transférés par des circuits opaques et des intermédiaires. Cette affaire est assombrie par une série de disparitions troublantes. Shukri Ghanem, ancien ministre du Pétrole libyen dont les carnets mentionnaient des versements suspects au profit de Sarkozy, a été retrouvé noyé dans le Danube à Vienne en 2012. Plus récemment, Ziad Takieddine, l'intermédiaire franco-libanais qui affirmait avoir livré des valises d'argent à Paris, est mort subitement à Beyrouth, à la veille du verdict. Deux témoins majeurs, capables de confirmer la version libyenne, ont donc disparu dans des circonstances suspectes, renforçant le parfum de manipulation autour du dossier. Mais le scandale dépasse la seule question du financement occulte. Sarkozy porte aussi une lourde responsabilité dans le « Printemps arabe », et plus parti-



culièrement dans le chaos libyen. En 2011, il fut l'un des principaux artisans de l'intervention militaire de l'OTAN contre le régime de Kadhafi. Ce choix, officiellement motivé par la défense des civils, avait en réalité une dimension personnelle: faire disparaître un dictateur devenu trop encombrant qui menaçait de dévoiler les secrets du financement de la campagne de 2007. La mort brutale de Kadhafi, lynché dans le désert de Syrte, porte ainsi l'ombre de Sarkozy, soucieux d'effacer une preuve vivante de sa compromission. Le renversement du régime libyen a plongé le pays dans une guerre civile durable, alimenté les réseaux djihadistes et déstabilisé toute la région du Sahel. De ce point de vue, l'action de Sarkozy ne s'arrête pas à une affaire de corruption électorale: elle s'inscrit dans une logique plus vaste, où l'ambition personnelle et la manipulation politique ont contribué à redessiner dans la douleur la carte du monde arabe. Ainsi, le verdict du tribunal ne juge pas seulement un ancien président pour ses turpitudes financières. Il rappelle que Sarkozy fut à la fois le bénéficiaire d'une dictature et l'artisan de sa destruction, laissant derrière lui un champ de ruines. La condamnation du « malfaiteur associé » symbolise un système où cynisme, corruption et soif de pouvoir ont durablement marqué l'histoire récente de la France.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Sarkozy en prison, un fait inédit

Quand on finance une campagne électorale par un pays étranger, ça doit se sanctionner par le moyen d'une incarcération !! Un fait qui fait bouger toute la France. Un ex-président de la République Française, en l'occurrence Mr Nicolas Sarkozy, vient de subir un verdict lourd et insupportable pour un ex-président qui fut, il y a une quinzaine d'années de cela, le premier magistrat d'une France toujours en effervescence. Une France qui se perd et qui se cherche, au quotidien au milieu des tourments et des crises devenues perpétuelles. C'était quoi donc, le délit commis par Sarkozy? En pleine campagne des présidentielles de 2007, les services de renseignements français avaient déniché une grave information selon laquelle l'ex-leader de la Libye, Mouammar Kadhafi, avait financé la campagne électorale qui a permis par la suite, Sarko (pour les copains), à être élu président de la République Française. Ce que Sarko savait pertinemment et feignait d'ignorer, c'est que les lois françaises sont à cheval, en interdisant d'une façon formelle, le financement des campagnes électorales par de l'argent, en provenance d'une source étrangère. C'est ce qui va devenir la prestigieuse « l'Affaire Sarkozy-Kadhafi ».

En conclusion, cette affaire était une sorte de marché conclu donnant-donnant entre Kadhafi qui en vertu de quoi, il s'engagera à financer la campagne du ministre de l'Intérieur, Sarkozy, candidat à la présidence de la République ...et, en contrepartie, Sarko sera tenu de mobiliser les médias français, en vue d'embellir l'image de marque et la réhabilitation du leader de l'Etat libyen sur la scène internationale, sachant que la réputation de Kadhafi était déjà ternie par la propagande occidentale depuis l'affaire Lockerbie et d'autres affaires de terrorisme international endossé au chef de l'Etat libyen. L'affaire avait été rendue publique par le journal d'investigation en ligne Médiapart en 2012. C'était à la fin du quinquennat du président, durant la campagne du premier tour de l'élection, avec notamment la diffusion de deux documents laissant supposer l'existence d'un versement non déclaré de 50 millions d'euros de la part du régime libyen de Mouammar Kadhafi, argent destiné à financer illégalement la campagne présidentielle française de Nicolas Sarkozy en 2007. Le montant officiel de sa campagne présidentielle était de 20 millions d'euros. L'assassinat de Kadhafi aurait-il été commandité par Sarkozy afin d'étouffer l'affaire et effacer les traces? C'est d'ailleurs, ce que ne cessaient de répéter les rumeurs après l'assassinat spectaculaire du leader dans la foulée de l'insurrection populaire en Libye en 2011.

Cour d'Alger et pôle pénal économique d'Alger Report du procès de Tayeb Louh au 07 Octobre

Par Nadira FOUAD

En cette rentrée judiciaire, une effervescence s'est emparée des deux juridictions après une vacance de l'institution judiciaire. La Cour d'Alger était prise d'assaut par des robes noires, venues en force pour le traitement des affaires de leurs clients. Le procès de Tayeb Louh, ex-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et ex-ministre de la Justice, est reporté sur demande de la défense au 07 Octobre 2025. L'accusé qui a introduit un pourvoi en cassation, avait déjà comparu le 02 septembre dernier avant que l'affaire ne soit renvoyée pour le 23 septembre. Du pain sur la planche, notamment au tribunal de Sidi M'hamed à Alger qui a statué sur le cas de l'ex-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam et l'affaire des 580 mds qui se sont volatilisés de la CNAS. Dans cette affaire, 10 autres accusés dont un ancien directeur des domaines, des ex-P/APC de la commune de Kouba, sont poursuivis pour corruption. Les principales réquisitions du Parquet, lors de ce procès tenu en haleine, comprennent 10 ans de prison fermes et des amendes de 01 milliard de centimes contre le principal accusé et ses col-

laborateurs. En effet, le pôle pénal de Sidi M'hamed a décidé le report de l'affaire de l'évaporation des milliards de l'ANEP, sur proposition de la défense des accusés dans cette affaire qui, pour rappel, a défrayé la chronique judiciaire en 2023. Au total, 22 personnes sont accusées dans cette intrigue. Les griefs retenus contre eux sont «abus de fonction», «dilapidation des deniers publics» et «octroi d'indus avantages». L'enquête judiciaire table sur le «détournement des deniers de l'ANEP» et «l'accord de la publicité à des journaux fictifs et à d'autres qualifiés de microscopiques». Rappelons que le secteur de la communication a été secoué par ces deux affaires. La première affaire traitée par la justice et où sont impliqués des responsables de ladite Agence en 2024 avec la condamnation de plusieurs responsables de cette Agence dont l'ex-PDG et ex-ministre de la Jeunesse et des Sports: Abdelkader Khoumri. Ce dernier avait été jugé par le pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed, avec 56 autres accusés dont un ancien responsable de l'ANEP et du ministère de la Jeunesse et des Sports. Placé sous contrôle judiciaire, en novembre 2020, par le Parquet de cette juridiction, Khoumri est poursuivi pour des faits à caractère pénal.

Dans une entrevue périodique aux représentants de la presse nationale Le président de la République évoque plusieurs questions nationales et internationales

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accordé une entrevue périodique aux représentants de la presse nationale, diffusée, ce vendredi sur les chaînes de la Télévision et de la Radio nationales. Lors de cette entrevue périodique, le président de la République a évoqué plusieurs questions nationales, régionales et internationales. Le président de la République a souligné, à ce propos, que "la nomination d'un Premier ministre connaissant bien le terrain reflète la complémentarité et l'harmonie avec notre vision". "Nous sommes en passe de réviser la loi électorale dans certains de ses volets techniques", a, par ailleurs, souligné le président de la République. Evoquant les questions économiques, le président de la République a affirmé que "le franc succès de la Foire commerciale intra-africaine 2025 (IATF) a été rendu possible grâce aux grandes capacités organisationnelles de l'Algérie". S'agissant de la baisse du taux d'inflation, Monsieur le Président a déclaré: "Je suis fier des Algériennes et des Algériens. Grâce à leurs efforts, le taux d'inflation a été réduit à moins de 4%". Dans le même contexte, le président de la République a souligné la nécessité de poursuivre "la modernisation et la numérisation du secteur agricole, en tant que science et techniques", affirmant que si le processus de numérisation n'est pas parachevé d'ici la fin de l'année en cours, il prendra des "mesures radicales".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Campagne contre le tueur silencieux

Invisible, inodore et mortel, le monoxyde de carbone reste, année après année, l'un des fléaux domestiques les plus redoutables en Algérie. À l'approche de l'hiver, Sonelgaz relance l'alerte : début octobre, une vaste campagne nationale de sensibilisation sera déployée, mobilisant radios locales, presse, réseaux sociaux et associations de consommateurs. Objectif : prévenir les intoxications au CO et inciter à une consommation plus responsable de l'énergie, gaz et électricité confondus. «C'est une opération de grande envergure qui touche tous nos clients», insiste Fatma Zohra Merzougui, directrice de la communication du groupe, sur les ondes de la Radio algérienne. En toile de fond, un bilan dramatique : 156 décès en 2023, 114 en 2024 et déjà plus de 80 depuis le début de l'année 2025. À ces chiffres s'ajoutent des milliers de personnes intoxiquées mais sauvées in extremis par la Protection civile. Obstruction d'aérations, chauffe-eaux défectueux ou installations vétustes figurent parmi les principales causes de ces drames domestiques. Pour conjurer ce «tueur silencieux», Sonelgaz a lancé l'installation gratuite de 22 millions de détecteurs à destination de 11 millions de foyers. Produits localement par la filiale Sayec, ces dispositifs doivent devenir un réflexe de sécurité. Plus de 16 millions sont déjà posés, mais l'opération se heurte à des résistances: 15.000 foyers ont refusé l'appareil, souvent par méfiance ou méconnaissance du danger. La campagne d'octobre entend justement briser ces réticences. Au-delà des détecteurs, l'effort est colossal. Sonelgaz déploie ses équipes pour vérifier l'étanchéité des réseaux, contrôler les installations intérieures et entretenir ses infrastructures. La société investit aussi dans la pédagogie: spots radios, vidéos pédagogiques, campagnes sur les réseaux sociaux et interventions dans les quartiers visent à faire entrer la culture de prévention dans les foyers. Cette campagne s'inscrit dans un contexte énergétique tendu. Chaque été, la consommation de gaz et d'électricité bat des records, compliquant la gestion des réseaux. En misant sur la sensibilisation et l'éducation, Sonelgaz espère non seulement réduire les accidents mais aussi promouvoir une consommation plus rationnelle et durable. Dans un pays où l'hiver transforme souvent les chauffages en pièges mortels, la prévention n'est plus une option : elle est une nécessité vitale.

Véhicules importés

Lancement d'une plateforme de contrôle de la conformité

Le ministère des Hydrocarbures et des Mines a annoncé, jeudi, le lancement de la plateforme en ligne "Markabati DZ" dédiée à la prise de rendez-vous concernant le contrôle de conformité des véhicules importés, dans le cadre de la simplification des démarches. Dans ce cadre, le ministère a publié sur sa page officielle sur les réseaux sociaux une vidéo explicative sur les procédures d'inscription sur cette plateforme (<http://www.markabatidz.energy.gov.dz>), qui sera opérationnelle à partir d'aujourd'hui. Une cérémonie de lancement officiel de cette nouvelle plateforme électronique est prévue cet après midi au siège du ministère. Ce nouveau service en ligne concernera, dans un premier temps, la wilaya d'Alger, avant sa généralisation progressive à l'ensemble du territoire national. Ainsi, la plateforme permettra de prendre rendez-vous en ligne pour effectuer la demande de contrôle de conformité de tous types de véhicules, notamment les voitures de tourisme, véhicules utilitaires, bus, camions, camions avec remorque et motocycles. L'objectif de cette plateforme est d'éviter les longues files d'attente, de simplifier les démarches, de gagner du temps et de bénéficier d'un service fluide, transparent et moderne, selon les explications fournies par le ministère dans sa publication. Le ministère a également précisé que ce système permettra aux citoyens de choisir et de réserver leurs rendez-vous via les smartphones ou ordinateurs, ce qui contribuera à réduire la pression administrative.

Agriculture

La conférence nationale permettra de définir une nouvelle vision

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, mercredi à Alger, que la conférence nationale sur l'agriculture prévue fin octobre prochain, offrira l'occasion de définir une nouvelle vision pour l'avenir de l'agriculture en Algérie, tout en évaluant l'efficacité des programmes adoptés jusqu'à présent. Présidant une réunion avec les cadres du secteur, consacrée à la campagne labours-semailles, le ministre a expliqué que cette conférence permettra de revoir les mécanismes adoptés depuis plusieurs années dans le secteur agricole et d'analyser leur efficacité, en s'appuyant sur les chiffres et les statistiques réels enregistrés au niveau local. Evoquant la modernisation qu'il a qualifiée de "principal défi" du secteur agricole à l'heure actuelle, le ministre a mis l'accent, devant les responsables présents, sur "l'ampleur du travail" à accomplir dans le domaine des données et des statistiques, afin de permettre, à l'avenir, la prise de décisions appropriées concernant les différents projets et programmes". A ce propos, M. Oualid a annoncé le lancement, dans les prochaines semaines, d'un système national d'information du secteur agricole pour assurer la transmission fluide des données de la base vers le ministère, permettant ainsi aux orga-

nismes du secteur de vérifier les différentes données y afférentes. Concernant le renforcement des capacités de stockage, il a rappelé que l'Algérie avait déployé des efforts exceptionnels en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment à travers le projet de 30 silos d'une capacité de 100.000 tonnes chacun et les projets de 52 centres de stockage de proximité, soulignant la nécessité de suivre quotidiennement l'avancement de ces projets. Par ailleurs, le ministre a instruit les cadres du secteur de réunir toutes les conditions nécessaires à la réussite de la campagne labours-semailles, en veillant à la disponibilité des semences, intrants et équipements, ainsi qu'à l'accompagnement des agriculteurs et à l'organisation de campagnes de sensibilisation concernant l'irrigation d'appoint. Il a affirmé que toutes les mesures avaient été prises pour atteindre les objectifs fixés en matière de production de blé dur et d'orge.

Le ministre a, en outre, mis l'accent sur l'application stricte des différentes décisions du ministère, citant en particulier les subventions destinées à la filière des légumineuses, et celles accordées aux producteurs de cultures oléagineuses, tout en appelant à sensibiliser davantage les agriculteurs à l'importance de s'engager

dans ces cultures. S'agissant de l'aviculture, M. Oualid a ordonné de soutenir les investisseurs à travers la mise en œuvre de l'instruction n 3, qui permet aux aviculteurs de bénéficier des aides, y compris ceux ne disposant pas de carte de fellah, et ce afin de préserver la production et stabiliser les prix. Par ailleurs, le ministre a salué les efforts des producteurs de pomme de terre qui ont réalisé une production importante avoisinant "1,7 million de tonnes cette année", rappelant l'impératif de régler les problèmes de stockage, pour pouvoir entamer la nouvelle saison de production dans de bonnes conditions.

Concernant l'aide agricole, M. Oualid a exhorté au respect des délais d'examen des demandes, notamment avec la mise en place d'un nouveau cadre réglementaire à même d'accélérer le traitement des dossiers, mettant en exergue la nécessité de prendre en charge les situations en suspens liées au foncier agricole, notamment avec l'enregistrement de 56.000 dossiers en attente de régularisation sur la plateforme numérique. L'accent a été également mis sur la nécessité de recourir aux solutions numériques pour économiser l'eau, ainsi que de se rapprocher des porteurs de projets au niveau des instituts et des universités pour tirer profit de leurs idées.

IATF 2025

44% des contrats conclus par l'Algérie sont des investissements

La valeur des accords d'investissement signés par l'Algérie lors de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) tenue à Alger du 4 au 10 septembre, a atteint 5 milliards de dollars, soit 44% du total des accords signés durant le Foire, a révélé, mercredi, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPi), Omar Rekkache. Dans une allocution prononcée au siège de l'Agence, à l'occasion d'une rencontre avec les entreprises algériennes signataires des accords d'investissement lors de l'IATF, M. Rekkache a précisé que les accords conclus par l'Algérie durant cet événement important, d'un montant de 11,4 milliards de dollars, "se répartissent entre 5 milliards de dollars de contrats d'investissement et le reste en contrats commerciaux portant sur l'échange de biens et services ainsi que le renforcement des échanges intra-africains". La part de l'Algérie dans le total des accords signés lors de la Foire s'est élevée à 23,6% du volume global des transactions (48,3 milliards de dollars), conclues avec 31 pays, dont certains en dehors du continent africain, tels que les Etats-Unis d'Amérique, l'Allemagne, le Canada et la Chine. Ces accords couvrent plusieurs secteurs, notamment les industries électriques et énergétiques, la sidérurgie, l'agroalimentaire et les produits électroniques, selon le même responsable. A cette occasion, M. Rekkache a réitéré l'en-

gagement de l'AAPi à "accompagner les opérateurs économiques et les investisseurs jusqu'à la concrétisation de leurs projets sur le terrain", appelant les médias à contribuer à cette dynamique en relayant les expériences réussies susceptibles d'inciter d'autres opérateurs à s'inscrire dans cette démarche, d'autant plus que la presse joue un rôle central dans le renforcement de la confiance et la promotion de l'image de l'Algérie en tant

qu'acteur économique régional et pays attractif pour l'investissement. La rencontre de coordination a pour objectif la mise en place d'un mécanisme de suivi permanent pour la réalisation des projets et contrats signés. A cet effet, un lien a été mis à disposition sur le site web de l'AAPi, comprenant un formulaire permettant aux opérateurs économiques d'exprimer leurs préoccupations et de préciser les besoins liés à leurs projets.

Inspection de pipelines

Sonatrach signe deux contrats avec un consortium chinois

Le Groupe Sonatrach a signé, jeudi à Alger, deux contrats d'inspection de pipelines avec un consortium composé des sociétés chinoises CAIEC et SLPI. La cérémonie de signature s'est tenue au siège de la Direction générale de Sonatrach, en présence du PDG du groupe public, Rachid Hachichi, du PDG de CAIEC, Yucheng Zhao, et du vice-président de SLPI, Hua Yang. Les deux contrats portent sur 05 pipelines d'une longueur totale de 3576 km, dont deux destinés à l'exportation du gaz algérien, tandis que le diamètre des pipelines à inspecter varie entre 40 et 48 pouces. Les opérations techniques comprennent la réalisation de la levée topographique, le nettoyage des parties pour une inspection optimale, la détection et la mesure des défauts et leur positionnement, l'élaboration de cartes identifiant les courbures et leurs caractéristiques, et la soumission de rapports d'inspection accompagnés de logiciels de traitement des données avec la formation des agents de Sonatrach au programme d'évaluation des résultats. Dans son allocution prononcée à cette occasion, M. Hachichi a souligné l'importance de l'activité de transport des hydrocarbures par canalisation de Sonatrach, précisant que le groupe dispose d'un réseau de pipelines de 22 000 km nécessitant une surveillance minutieuse pour garantir sa sécurité. Il a ajouté que les deux contrats signés aujourd'hui visent à inspecter les pipelines à l'aide de machines intelligentes permettant une intervention rapide, évitant ainsi les dysfonctionnements et garantissant la sécurité des canalisations de transport des hydrocarbures.

Intempéries

Plusieurs interventions à El-Bayadh, Nâama et Saïda

Les services de la Protection civile (PC) des wilayas d'El-Bayadh, Nâama et Saïda ont enregistré plusieurs interventions à la suite des récentes intempéries et fortes précipitations ayant touché ces régions, au cours des dernières heures, a indiqué, ce mercredi, un communiqué de ces services. Dans la wilaya d'El-Bayadh, les unités de la Protection civile sont intervenues dans la commune d'El-Bayadh pour pomper les eaux de pluie infiltrées dans une maison située rue « El-Fidaïn », et ont procédé à l'inspection de certains quartiers de la ville. Elles ont également enregistré l'effondrement partiel du plafond d'une chambre d'une maison située dans le quartier Boucherit, sans faire de victimes, ainsi que la mise en place d'un dispositif de sécurité le long de l'oued Deffa. Dans la commune d'El-Mehara, les services de la PC sont intervenus pour dégager une voiture de tourisme coincée dans l'oued El-F'râa

et pour libérer un camion bloqué au bord de l'oued Deghima, sans enregistrer de victimes. A El-Abiodh Sidi-Cheikh, ils ont procédé au pompage des eaux de pluie stagnantes devant un immeuble du quartier Ech-Chaab. A Aïn Sefra, dans la wilaya de Nâama, l'effondrement du mur d'un logement situé au premier étage d'un immeuble du quartier Soummam a provoqué des blessures à cinq personnes, évacuées vers l'hôpital Mohamed-Boudiaf. La chute d'un arbre dans le quartier Bouarfa a également causé des blessures à une personne, transférée au même établissement de santé, indique-t-on de même source. A Mecheria, une personne a été évacuée après avoir été blessée lors du dérapage d'un camion semi-remorque dans le quartier du 5e lotissement. Les services ont aussi dégagé une voiture avec six occupants, piégée par les eaux de l'oued El-Karma, sans pertes humaines. Ils ont, en outre, enlevé cinq poteaux d'éclairage et plusieurs arbres tombés sur la voie publique dans les quartiers du centre-ville, 542-Logements et au niveau de la cité du Technicum. A Sfis-sifa, une camionnette encerclée par les eaux de pluie a été dégagée et trois personnes ont été sauvées au niveau de l'oued El-Harmel, dont le niveau avait fortement monté, selon la même source. Pour sa part, la Protection civile de Saïda est intervenue, hier mardi, pour retirer quatre voitures et deux camions piégés par les crues à Sidi-Ahmed, à la suite des intempéries accompagnées de fortes pluies. L'officier chargé de la communication à la direction locale de la protection civile, le lieutenant Rachid Sellah, a précisé que les agents sont intervenus sur le chemin de wilaya N 36 (CW36), au niveau du village de Tefraoua, pour dégager trois voitures et deux camions encerclés par les eaux de pluie, provoquées par la montée du niveau de l'eau, sans faire de victimes.

Promotion des droits de l'enfant

L'Algérie a franchi des étapes importantes

Les participants ont mis en avant, jeudi à Alger lors des travaux de l'atelier de formation organisé par le ministère de la Communication sur le thème "Le rôle des médias dans la protection des droits de l'enfant", les étapes importantes franchies par l'Algérie en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant. Intervenant lors de cet atelier, organisé en coordination avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, l'expert international auprès de l'UNICEF, M. Khalil Ghassan, a souligné que "l'Algérie a franchi des étapes importantes dans le domaine de la protection des droits de l'enfant, à travers la promulgation de lois pertinentes et le respect de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant". Il a également rappelé la création de structures dédiées à la

protection de cette catégorie, telles que l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), ainsi que le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), mettant en exergue, par la même occasion, "le rôle essentiel" des médias dans la mise en lumière et la défense des droits de l'enfant. L'expert a ajouté que "le journaliste peut faire avancer les choses en matière de protection des droits de l'enfant, vu son rôle dans la transmission de l'information à l'ensemble des catégories de la société, notamment à l'ère de la culture numérique, plaçant les médias comme partenaire dans l'éducation des jeunes générations". Il a insisté, en outre, sur l'importance pour les journalistes de s'informer sur les droits de l'enfant, et ce, à travers "le renforcement des sessions de formation dans ce

domaine, leur permettant de couvrir l'actualité liée à l'enfance, de manière plus précise et avec professionnalisme". Dans ce cadre, M. Ghassan Khalil a abordé les missions de l'UNICEF, à travers sa collaboration avec les gouvernements et la société civile dans la lutte contre la violence contre les enfants. De son côté, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi a abordé, dans une déclaration à la presse à cette occasion, le rôle des médias dans le renforcement et la promotion des droits de l'enfant, à travers "l'accompagnement des efforts nationaux dans ce domaine et l'adoption de programmes adaptés à la spécificité de cette catégorie, outre la sensibilisation aux procédés de traitement avec l'enfant, la vulgarisation de ses droits et la prévention des atteintes à son encontre". Pour Mme Cherfi, l'ONPPE "a tenu à organiser des sessions de formation au profit des journalistes, afin de renforcer leurs connaissances, à même de permettre une diffusion plus large de la culture de protection de l'enfance".

Organisation du hadj 2026

Remise des autorisations à 50 agences de tourisme et de voyages

La cérémonie de remise des autorisations pour l'organisation du hadj au titre de la saison 1447/2026 s'est tenue mercredi à Dar el Imam à Mohammadia, au profit de 50 agences de tourisme et de voyages, habilitées à participer à l'organisation de cette opération. Ces agences, retenues pour l'organisation de la saison prochaine du hadj, seront réparties sur neuf des douze aéroports prévus pour le transport des pèlerins vers les Lieux Saints. S'exprimant à l'occasion de cette rencontre d'orientation dédiée aux agences agréées, le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Taher Braik, a précisé que cette rencontre intervient à la suite des travaux de la commission interministérielle, tenus deux jours auparavant, et visant à "mettre en place un plan d'action et entamer les préparatifs de manière anticipée pour la prochaine saison du Hadj". Il a également souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre de la réponse à la note émise par le Royaume d'Arabie Saoudite, en sa qualité de pays hôte, insistant sur "l'impératif d'une préparation anticipée en vue de simplifier les procédures et d'assurer des prestations de qualité au profit des pèlerins, notamment en matière d'hébergement et de transport, pour garantir leur confort sur les Lieux Saints". De son côté, le Sous-directeur chargé de l'organisation du Hadj au sein de l'ONPO, M. Chabab Benyakoub, a indiqué que la sélection des agences a été opérée "avec rigueur, sur la base de critères juridiques bien définis", précisant que la prochaine phase portera sur "la réservation des hôtels et la conclusion des contrats relatifs à l'ensemble des prestations sur les Lieux Saints, conformément au calendrier fixé par les autorités saoudiennes".

Protection civile

Appel à la vigilance face aux intempéries

La Direction générale de la Protection civile a appelé, jeudi, les citoyens à redoubler de vigilance et à respecter les consignes de sécurité, face aux fortes pluies prévues sur plusieurs wilayas du pays durant ce week-end, indique un communiqué de cette institution. A cet effet, la Protection civile recommande aux conducteurs de "réduire la vitesse, d'allumer les feux, même en plein jour, de respecter la distance de sécurité et d'éviter les manœuvres dangereuses". Il est, également, conseillé de "rester loin des Oueds et d'initier les enfants aux dangers de s'y rapprocher et d'éviter les tentatives de traversée des torrents à pied ou en voitures", ajoute la même source. Pour les trajets scolaires, la Protection civile souligne la nécessité d'"accompagner les enfants, en particulier les plus jeunes, en privilégiant le chemin le plus sûr et en restant vigilants face aux vents forts et aux câbles électriques". Elle recommande aussi d'éviter de conduire sur une route inondée et d'abandonner la voiture et de se mettre à l'abri, en cas de panne". Par ailleurs, et en cas d'infiltration d'eaux pluviales, il est conseillé de "couper l'électricité et de prévoir des moyens d'éclairage de secours sans alimentation électrique, tels que les lampes torches", poursuit la même source.

27 blessés dans un accident de bus scolaire à Sétif

Le wali se rend au chevet des victimes

Un accident de la circulation s'est produit jeudi matin dans la commune d'Aïn Roua, daïra de Bougaâ, faisant 27 blessés. L'accident s'est produit aux environs de 07h32 au lieu-dit Douar El-Hammama, sur la route communale n°150. Il s'agit du renversement latéral d'un bus de transport scolaire qui assurait la desserte des élèves de la région. Selon les services de la Protection civile, la plupart des blessés sont des élèves. Dix-neuf enfants et le conducteur du bus ont été pris en charge médicalement à l'hôpital Saïd Aouamri de Bougaâ, où ils ont reçu les premiers soins. Leurs blessures, qualifiées de légères, ne suscitent aucune inquiétude quant à leur pronostic vital. Les autres personnes impliquées ont également bénéficié d'une assistance rapide. À la suite de l'accident, le wali de Sétif, Mustapha Limani, s'est immédiatement déplacé sur les lieux puis à l'hôpital, en compagnie des directeurs de la santé, de la protection civile, de l'éducation, du transport ainsi que des autorités locales. Sur place, il s'est enquis de l'état de santé des élèves blessés et a échangé avec les familles présentes. Le chef de l'exécutif a tenu à rassurer les parents, soulignant que toutes les dispositions nécessaires avaient été prises pour une prise en charge optimale, exhortant les équipes médicales et paramédicales à accorder toute l'attention requise à chaque cas, et à assurer un suivi rigoureux de l'évolution de l'état des blessés.

Rentrée scolaire

La CNMA distribue 2.000 cartables scolaires

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a distribué, à l'occasion de la rentrée scolaire, 2.000 cartables équipés de l'ensemble des fournitures au profit des enfants issus de familles nécessiteuses, a indiqué mercredi la CNMA dans un communiqué. La plus grande partie de ces cartables a été destinée aux wilayas du Sud, tandis qu'une part importante a bénéficié aux enfants démunis de la région de Chréa, dans la wilaya de Blida, selon la même source. Un nombre considérable de cartables a également été distribué à travers des associations caritatives afin d'assurer que cette initiative touche le plus grand nombre possible d'élèves à travers différentes wilayas. "L'assurance est notre métier, mais la coopération et l'esprit de solidarité demeurent l'essence même de notre mission. C'est cette image que nous voulons ancrer dans les milieux ruraux", a déclaré le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles, cité dans le communiqué. La CNMA a rappelé dans son communiqué que son action solidaire "ne se limite pas au secteur éducatif, mais inclut également, tout au long de l'année, des opérations de soutien au profit des catégories vulnérables, des personnes à besoins spécifiques et des malades".

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convient parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

مكتب الأستاذة ضامن قحبة محضرة قضائية لدى محكمة مستأنف الكائن مكتبها حي 72 مسكن المنطقة الحضرية طريق وهران الموجود الطابق الأرضي رقم 09
النقل: 0794.58.93.59
إعلان عن البيع بالمزاد العلني باعطي عرض طبقا للمادة 749 و 750 من ق.أ.م
بموجب قرار الصادر عن مجلس قضاء مستأنف الغرفة التجارية البحرية بتاريخ 21/03/24 تحت رقم الفهرس 21/00376 وقضائية رقم: 20/00967 والممهور بالصيغة التنفيذية للقرار بتاريخ 2021/04/01 في الموضوع عن مجلس الحال بتاريخ 2018/11/21 فهرس رقم 18/1629 و 19/1333 فهرس 2019/10/13 والمصادقة على الخبرتين المنجزتين من الخبراء مدرومي جميل وبنفري بشير المودعين لدى أمانة ضبط المجلس على التوالي بتاريخ 2019/04/16 رقم 2019/18 و 2020/02/25 رقم 20/06 وبالنسبة: الغاء الحكم المستأنف الصادر عن القسم التجاري والبحري بمستأنف بتاريخ 2018/01/14 فهرس 18/334 و الزام المدعى عليه في الاعادة بن حوش عبد الرحمان بإدانة المدعى البنك الوطني الجزائري وكالة مستأنف 871 ممثل بمديرة المبالغ المستحقة والمقدرة اجمالا بمبلغ اربعمئة وخمسة وتسعون مليون وثلاثمئة وستة وستون ألف وخمسمئة وستون دينار جزائري و واحد وخمسون سنتيم 495.366.560.51 دج. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/10/14 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستأنف وذلك أمام قاضي البيوع العقارية لدى محكمة مستأنف بالتعيين: العقار المتمثل في محل تجاري يشمل ثلاث (03) مرانب، أربع (04) مكاتب وساحة الكل مشيد على مساحة قدرها ألف وخمسة وثلاثون متر مربع قسم 30 مجموعة ملكية 19 شارع سي مروان استكية مستأنف. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني باعطي عرض. بناءا على احكام المواد 748 وما يليها من قانون الاجراءات المدنية والإدارية. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
27.09.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستأنف
محكمة مستأنف
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا في أول درجة حضوريا، في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغا للحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة مستأنف قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2025-04-08 فهرس رقم 02169، اعتماد تقرير الخبرة المعد من طرف الخبير الدكتور غنو الحبيب المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025-05-29 تحت رقم إيداع 25-360 و بالنسبة: الحكم بالحجر على المدعى عليها عميش دليلة المولودة بتاريخ 2002-01-30 بمستأنف ابنة حاج و بن محال نعيمة. الأمر بتعيين المدعية بن محال نعيمة مقدما عليها لتسيير أمورها الإدارية والمالية والقانونية بدلا عنها والقيام بكافة شؤونها الخاصة. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الأمر على عقد ميلاد المحجور عليها بسعي من النيابة العامة وتحمل المدعية المصاريف القضائية. بذأ صدر هذا الحكم وأفصح به جهارا في اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه، و أمضى لصحته كل من الرئيسة و أمينة الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
27.09.2025



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE SANG Affiliée à la fédération internationale des organisations des donneurs de sang

لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

قال الله تعالى بعد بسم الله الرحمن الرحيم

"من أحيأ نفسا كأئما أحيأ الناس جميعا"

صدق الله العظيم

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي يفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فأنتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403 / 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Elèves pauvres des communes éloignées

Malgré tous les efforts, le manuel scolaire une vraie corvée

Par B.Habib

Malgré tous les efforts, l'accès à un manuel scolaire reste un parcours de combattant dans les établissements éducatifs des communes éloignées, pour les élèves, indépendamment de leurs moyens. Plusieurs élèves, sommés de s'acquitter de leurs manuels à compter de dimanche prochain, éprouvent aujourd'hui toutes les peines du monde à se doter de tous les moyens nécessaires à leurs programmes devant la précarité de leur situation familiale. Leurs parents qui sans travail qui encore au revenu loin de faire faces aux exigences de leur progéniture, ont du mal à joindre les deux bouts. L'accès au manuel scolaire est un facteur déterminant dans la lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme car il renforce les capacités d'apprentissage et d'assimilation d'un élève et diminue le risque de l'abandon des classes et de l'échec scolaire. Dans certaines communes de l'Est de la wilaya d'Oran, plusieurs parents nous ont contactés pour dénoncer leur situation qui ne sert pas à faire face au pouvoir d'achat ni à l'achat des livres



et manuels exigés après qu'ils n'aient pas trouvé leurs noms mentionnés dans les listes des aides. «On nous a dit que les listes sont épuisées et que tous les manuels destinés aux nécessiteux ont été distribués aux concernés», dira un agent d'entretien communal n'ayant pas encore bénéficié de son salaire, estimant que son pécule arrive à peine à subvenir aux besoins alimentaires de sa famille de cinq enfants, sans parler des dépenses de vêtements et des factures d'eau et de l'énergie. Chaque

année, la rentrée scolaire est un «épouvantail» financier pour beaucoup de familles qui sont tenues de répondre aux doléances de leurs enfants. La pauvreté ne sert pas le décrochage scolaire, en réduisant de facto les facultés et les chances de succès dans la scolarité et elle peut favoriser dans certains cas le risque de déperdition ou d'inégalités sociales ou de pauvreté accrue quand dans une même classe, un élève pauvre est assis à côté d'un élève d'une famille aisée.

Usine FIAT d'Oran

50.000 véhicules produits depuis son lancement

L'usine FIAT de Tafraoui (Oran) a franchi mercredi le cap des 50.000 véhicules produits depuis son démarrage fin 2023, a annoncé FIAT Algérie dans un communiqué. "Ce jalon illustre la montée en cadence du site industriel, inauguré en décembre 2023, et sa contribution au développement de la filière automobile en Algérie", souligne le constructeur automobile. Après avoir produit 17.000 véhicules en 2024, note la même source, l'usine prévoit d'atteindre 60.000 unités durant l'année en cours puis 90.000 en 2026. Cette étape "confirme l'émergence du site de Tafraoui comme hub industriel régional pour Stellantis et réaffirme l'engagement à long terme du Groupe en faveur du développement de l'industrie automobile en Algérie", souligne le communiqué. FIAT Algérie a également relevé que ces réalisations étaient "rendues possibles grâce à l'engagement des 1.784 talents de l'usine, qui ont bénéficié de



plus de 432.000 heures de formation dispensées notamment en partenariat avec l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Belgaïd à Oran". De plus, des apprentis issus de six autres

centres de formation de la région d'Oran effectuent régulièrement des stages pratiques à l'usine FIAT de Tafraoui, couvrant différentes spécialités liées à l'industrie automobile, indique la même source.

Village méditerranéen

Réalisation d'un puits artésien pour faire face aux éventuelles perturbations



Un puits artésien vient d'être réalisé au cœur du village méditerranéen à Oran, devenu depuis son inauguration en 2022 un site touristique et sportif, a annoncé, jeudi, la direction du village. "La direction du village méditerranéen est fière d'annoncer l'achèvement des travaux liés à la réalisation d'un puits artésien au cœur du complexe", a indiqué un communiqué de ladite direction. "Cette opération s'inscrit dans le cadre de sa stratégie continue d'améliora-

tion des services et de gestion durable des ressources", précise-t-on. Cette infrastructure essentielle marque une étape majeure dans le renforcement de l'approvisionnement en eau dans ce village, tout en garantissant le confort des résidents et la satisfaction des visiteurs, ajoute-t-on encore. Selon le même communiqué, cette démarche s'inscrit pleinement dans la vision à long terme du village, "soucieux de concilier qualité des prestations et respect des ressources naturel-

les". Grâce à cette nouvelle source d'eau, le village méditerranéen renforce sa résilience face aux éventuelles perturbations externes (stress hydrique, coupures, etc.), tout en améliorant la qualité de vie au sein de ses installations. Les espaces verts, les hébergements, les infrastructures sportives et de loisirs bénéficieront désormais d'un accès constant et sécurisé à l'eau, garantissant un environnement agréable et parfaitement entretenu, assure-t-on.

Face aux défis de l'eau

Journée d'étude sur l'action collective et l'engagement commun

L'Agence du bassin hydrographique Oranie – Chott Chergui, relevant de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agir), a organisé, jeudi à la salle des conférences de la mosquée "Abdelhamid Ibn Badis", une journée d'étude sur "l'action collective et l'engagement commun face aux défis de l'eau". La rencontre a réuni des cadres et spécialistes du secteur des ressources en eau, des représentants d'entreprises publiques et privées, ainsi que des experts et universitaires. Plusieurs communications ont été présentées autour de la consommation rationnelle de l'eau, la réutilisation des eaux usées traitées et les solutions innovantes pour faire face à la pression hydrique. Dans son allocution d'ouverture, le directeur de l'Agence du bassin hydrographique Oranie – Chott Chergui, M. Mohamed Tabache, a souligné que la conjoncture actuelle impose la conjugaison des efforts pour adopter une vision unifiée et globale de gestion des ressources hydriques, reposant sur la rationalisation de la consommation et l'élargissement des alternatives d'exploitation, dans un contexte de changements climatiques, de faibles précipitations et de demande croissante en eau. Pour sa part, la directrice locale des ressources en eau, Mme Nassima Tahri, a souligné que la wilaya d'Oran a bénéficié de projets structurants, notamment l'usine de dessalement de l'eau de mer de Cap Blanc, afin de sécuriser l'alimentation en eau potable de la wilaya et des wilayas avoisinantes. Plusieurs communications ont été présentées, lors de cette journée, portant entre autres sur "la rationalisation de la consommation et l'application d'une tarification par paliers en fonction de l'augmentation de la consommation", présentée par la Société SEOR, "la sécheresse et l'efficacité du système MAO: diagnostic et propositions", présentée par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANDT), ainsi que "le dessalement de l'eau de mer comme solution pour l'Ouest du pays", par la société Algérienne de l'énergie (AEC). La rencontre a également été marquée par la présentation d'un projet de recherche académique par des étudiants de l'université de Maghnia sur la création d'une startup utilisant la modélisation numérique pour développer des solutions innovantes dans la gestion des réseaux d'assainissement urbains, avec une étude de cas menée dans la commune de Bab El Assa (Tlemcen). Une initiative qui met en évidence l'importance d'intégrer la jeunesse et la recherche scientifique dans les stratégies nationales. Les travaux ont été clôturés par un débat ouvert entre les participants et l'adoption d'une série de recommandations, dont la consolidation de la gouvernance hydrique, l'élargissement de la réutilisation des eaux traitées dans divers domaines, l'encouragement du partenariat avec les startups et l'innovation technologique, ainsi que le renforcement des campagnes de sensibilisation pour ancrer la culture de l'économie d'eau, considérée comme une ressource vitale et stratégique.

Saïda

Le wali multiplie les visites d'inspection

Jeudi dernier, le chef de l'Exécutif, accompagné de ses proches collaborateurs, a effectué une visite de travail et d'inspection dans la daïra de Ain-El-Hadjar, pour s'enquérir des travaux de réalisation de projets relevant des secteurs de l'Education, de la Santé et de l'Habitat. A ce titre, des instructions fermes ont été données sur la nécessité de réaliser ces projets tels que le service d'hémodialyse et les établissements scolaires, lancés dans cette région, dans les plus brefs délais. Quant aux responsables de l'Habitat, ces derniers sont appelés, chacun dans son domaine de compétence, à déployer tous les efforts possibles afin d'accélérer le rythme de réalisation et de parachèvement des logements existants. Il faut dire que ces dernières semaines ont été marquées par une activité intense, les responsables locaux, sous la conduite du wali Mermouri, font preuve de bonne gouvernance en vue d'un décollage économique et social. Plusieurs actions ont été enregistrées à l'actif de la wilaya grâce à une politique et une stratégie adaptée. En somme, sur le terrain, le wali donne l'impression de remettre les pendules du développement à l'heure!

OULD OGBAN

Tiaret

Réunion de coordination consacrée au secteur de la jeunesse et des sports

Dans le cadre des efforts déployés par la wilaya pour promouvoir le développement du sport, en soutenant les associations et les ligues, la jeunesse et en découvrant les talents, contribuant ainsi à l'avancement du secteur de la jeunesse et des sports et au renforcement de l'élite nationale, le wali de la wilaya, M. Said Khalil, a présidé ce mercredi dernier, en soirée, au siège de son cabinet, une réunion de coordination réservée au secteur de la jeunesse et des sports. La réunion a permis d'examiner le programme annuel des différentes activités sportives et de jeunesse qui se tiendront dans la wilaya de Tiaret avec le début de la nouvelle saison sportive 2025/2026 ainsi que le plan d'action élaboré pour améliorer les conditions de pratique des activités sportives et de jeunesse. Ont assisté à la réunion, le président de l'Assemblée populaire de wilaya, le secrétaire général de la wilaya, le chef de cabinet, le directeur de l'administration locale, le président de l'APC de Tiaret ainsi que le directeur et les cadres du secteur de la jeunesse et des sports. Au début de la réunion, le directeur de la jeunesse et des sports a présenté le programme de travail de son secteur pour la saison sportive 2025/2026 notamment le soutien aux ligues et associations, le plan général des activités sportives et de jeunesse, les événements sportifs que la wilaya de Tiaret accueillera durant cette saison et les ressources financières disponibles pour la réussite de cet événement. Lors de cette réunion, le chef de l'exécutif de wilaya a appelé les responsables du secteur de la jeunesse et des sports à œuvrer à la promotion des activités sportives et de jeunesse en soutenant les ligues et associations, tout en facilitant leurs procédures d'accréditation, en coordination avec les différents services et surtout développer la pratique sportive en attirant les jeunes et les enfants grâce à des programmes sportifs ambitieux dans diverses installations sportives. Aussi, soutenir les associations actives dans le cadre de programmes de travail et les clubs sportifs participant à divers championnat en mobilisant toutes les ressources pour assurer le succès de leurs activités cette saison. Démarrer également les préparatifs de la saison estivale 2026 en définissant un programme diversifié, tout en préparant les camps d'accueil des jeunes et les installations sportives anciennes et nouvelles. Enfin, M. Said Khalil a insisté sur la mise en place des bonnes conditions pour les événements sportifs et de la jeunesse qui seront organisés par la wilaya de Tiaret, en mettant en valeur toutes les capacités matérielles, humaines, institutionnelles et pédagogiques nécessaires pour pouvoir garantir leur réussite espérée.

L. Bouhala

Rentrée universitaire 2025/2026 à Sidi Bel Abbès

L'UDL face aux défis de l'excellence académique et de l'innovation entrepreneuriale

Par Mohamed Nouar

La rentrée universitaire 2025/2026 à l'Université Djillali Liabès (UDL) de Sidi Bel Abbès ne se résume pas à un simple décompte d'effectifs, mais marque une étape significative dans son engagement pour l'excellence académique et le soutien accru à l'innovation. Avec l'accueil de 26 000 étudiants, dont 6 313 néo-bacheliers, l'UDL confirme son rôle de pôle majeur de l'enseignement supérieur dans la région. Cet afflux de nouveaux talents s'accompagne d'une orientation stratégique vers des filières d'avenir et une architecture de formation résolument tournée vers les exigences du marché du travail. La répartition des nouveaux inscrits entre neuf facultés, l'Institut des sciences de la nature et de l'agronomie, et l'école supérieure d'informatique, témoigne d'une offre disciplinaire riche. Un fait notable est l'intégration de 750 étudiants dans la nouvelle annexe de l'École Supérieure des Enseignants, proposant 14 filières couvrant les cycles primaire, moyen et secondaire. Cette initiative répond à un besoin national de formation d'enseignants qualifiés dans des domaines variés, des sciences fondamentales aux humanités. La Faculté des Sciences et Technologies se positionne comme un pivot, ac-

cueillant à elle seule 1 498 nouveaux étudiants. Parallèlement, le système Licence-Master-Doctorat (LMD) maintient sa fluidité avec l'admission de 1 287 titulaires de licence en Master, complétés par l'intégration d'ingénieurs d'État et de diplômés en sciences médicales, illustrant la perméabilité entre les différents cycles d'études. L'introduction pour la première fois de la spécialité Architecture à la faculté de technologie signale une adaptation proactive de l'UDL aux besoins sectoriels émergents. De plus, l'ouverture prochaine de postes de doctorat en sciences de la matière, technologie et sciences de l'environnement souligne la volonté d'élargir le spectre de la recherche fondamentale et appliquée. Si la formation est essentielle, c'est dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat que l'UDL s'illustre de manière spectaculaire. L'université a décroché la première place nationale en matière de projets innovants, un exploit attesté par l'attribution de 41 labels et le dépôt de 80 demandes de brevets d'invention au niveau du ministère de l'Économie de la connaissance et des Startups. Cette dynamique entrepreneuriale est concrétisée par l'accompagnement de plus de 494 étudiants porteurs de projets, qui ont bénéficié de formation et de support pour l'accès au financement de

l'Agence Nationale du Soutien et Développement de l'Entrepreneuriat. L'incubateur de l'université joue un rôle pivot, offrant aux étudiants un espace crucial pour la maturation de leurs idées et leur concrétisation sur le terrain économique. Avec un taux de réussite de 76,49% lors de l'année précédente et 6 076 diplômes délivrés, l'UDL démontre son efficacité pédagogique. Bien que la question de l'hébergement demeure un enjeu constant, l'université dispose de 18 000 lits pour 8 000 étudiants résidents, témoignant d'efforts continus pour optimiser les conditions de vie étudiante. L'engagement réaffirmé du corps académique et administratif à maintenir la place de l'université en tête des classements nationaux et internationaux repose sur une stratégie claire : miser sur les compétences de ses chercheurs et enseignants, et soutenir activement les projets innovants qui sont de véritables porteurs de valeur ajoutée et qui contribuent directement au développement économique national. L'Université Djillali Liabès aborde cette nouvelle année sous le signe de l'ambition, consolidant sa double mission de formation de qualité et de moteur de l'innovation, des piliers indispensables à la construction d'une économie de la connaissance résiliente et compétitive.

EEHA de Chettia (Chlef)

Espace éducatif pionnier dans la prise en charge des sourds muets

L'Ecole pour enfants handicapés auditifs (EEHA) de Chettia, Nord de Chlef, tient particulièrement compte des spécificités des sourds-muets en leur offrant, grâce aux moyens matériels et humains mobilisés, une opportunité d'intégration progressive sur les plans académique et social. Depuis son entrée en activité en 2009, les responsables de cet établissement éducatif et de solidarité s'emploient, selon leurs déclarations à l'APS, à offrir une expérience pionnière dans la prise en charge de cette catégorie, à travers un cadre d'enseignement associant formation spécialisée et accompagnement psychologique, en plus de sorties pédagogiques vers divers sites et institutions de différentes wilayas du pays. S'appuyant sur la langue des signes comme principal outil de communication et sur des classes équipées de supports pédagogiques adaptés, notamment des dispositifs audiovisuels, l'équipe éducative et administrative œuvre à développer, dans un premier temps, les capacités de communication des élèves, avant de leur dispenser des cursus scolaires conformes aux programmes du ministère de l'Education nationale. Une démarche qui permet d'assurer une complémentarité entre l'aspect pédagogique et thérapeutique et ouvre la voie à leur intégration dans les écoles ordinaires, et dans la société en général. Doté d'une capacité théorique de 80 places pédagogiques réparties entre les cycles primaire et



moyen, l'établissement accueille des élèves sourds-muets des wilayas de Chlef et d'Ain Defla. Leur encadrement est assuré par une équipe d'enseignants spécialisés, d'éducateurs ainsi que de spécialistes en orthophonie pour le cycle préscolaire (préparatoire). Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la Journée internationale des langues des signes (23 septembre), le directeur de l'EEHA de Chettia, Kheireddine Amrane, a indiqué que son établissement s'efforce de "veiller à une prise en charge optimale des sourds-muets, à travers la mise à disposition de toutes les facilités permettant leur intégration et leur soutien par des moyens pédagogiques adaptés ainsi que des cartables scolaires". Selon le responsable, l'école dispose de deux dor-

toirs et d'un réfectoire, permettant l'accueil et la prise en charge des élèves (filles et garçons) de l'extérieur de la wilaya et des zones reculées de Chlef en régime Internat, tandis que le régime de demi-pensionnat permet la prise en charge des élèves résidant dans des zones proches de l'établissement. Pour sa part, le directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Kamel Ben Redjem, a souligné que l'EEHA de Chettia "compte d'importants moyens matériels et humains, reflétant les efforts des autorités centrales et locales visant à permettre à la catégorie des sourds-muets d'avoir accès à l'éducation et à la communication, tout en consacrant le principe de l'égalité des chances et en favorisant l'inclusion sociale des personnes à besoins spécifiques en général".

Médéa

Un congrès sur la lutte et la prévention contre la rage

Un congrès professionnel des vétérinaires sur la lutte et la prévention contre la rage a été organisé jeudi à Médéa à l'initiative du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Les participants ont affirmé que la prévention contre la rage, qui constitue un problème de santé publique à l'échelle planétaire, doit impliquer tous les secteurs, soulignant la nécessité de la surveillance, du diagnostic et du contrôle permanents de cette zoonose virale grave qui attaque le système nerveux, provoquée souvent par morsure de chien portant le virus. Intervenant à l'ouverture du congrès, le directeur des services agricoles de la wilaya de Médéa, Mahieddine Belhimer, a indiqué qu'"une mobilisation permanente et régulière des différents parties impliquées dans la lutte contre la rage est en mesure de réduire les cas de morsures et éviter l'enregistrement de décès". Il a assuré que "la prévention peut être garantie à 100% avec un contrôle strict des causes de cette pathologie, notamment la lutte contre la prolifération des chiens et

animaux errants et la vaccination des animaux apprivoisés. La professeure Samia Hammadi, directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, a fait part, dans son intervention, de la mise en place, depuis plusieurs années, d'un programme de prévention et de lutte contre la rage devant permettre son éradication totale. "Une feuille de route a été élaborée par le ministère de la Santé en vue d'arriver à zéro décès par la rage, d'ici 2030", a-t-elle rappelé, ajoutant que "la lutte contre la rage est la responsabilité de tous les secteurs". Dans sa présentation du projet "Rab Tool", la représentante de l'Instituto zooprofilattico sperimentale delle venezie (Italie), la docteure Paola De Benedictis a focalisé sur les outils susceptibles d'aider à endiguer cette pathologie, à travers, entre autres, "le renforcement de l'éducation envers la population, notamment dans les zones rurales et en ciblant en particulier les jeunes et les enfants, les plus exposés à ce risque". L'experte italienne a également estimé que "la surveillance et

la mise en place de système de veille sanitaire assurent plus d'efficacité aux actions de lutte contre la rage et augmentent les chances de préserver des vies humaines". Des représentants du ministère de la Santé, de l'Institut national de médecine vétérinaire, de l'Institut Pasteur d'Alger, coorganisateurs du congrès, et des représentants de l'Organisation mondiale de la santé animale, et de l'inspection vétérinaire de la direction des services agricoles (DSA), ont pris part à la rencontre. Etaient également présents au congrès organisé à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre la rage, des experts de l'Institut zoophylactique expérimental (IZS) d'Italie, laboratoire de référence de l'OMS pour la rage, des responsables des établissements publics de santé de proximité et des bureaux d'hygiène communaux. Des cours de sensibilisation sur la rage, ses causes et les moyens de prévention, seront organisés en marge de cette rencontre, à travers des établissements scolaires du chef-lieu de la wilaya.

El-Oued

Plus de 25 UDS déployées pour assurer la couverture sanitaire scolaire

Plus de 27 unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS) sont déployées à travers la wilaya d'El-Oued, dont 11 opérant à temps partiel, pour assurer la couverture sanitaire des élèves, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale du secteur de l'Education. L'opération entre dans le cadre du programme national annoncé par les ministères de la Santé et de l'Education et visant à assurer des prestations sanitaires gratuites à l'ensemble des élèves, notamment ceux is-

sus de familles nécessiteuses ou vivant en zones enclavées, a indiqué le directeur de l'Education de la wilaya, Abdelbasset Zennouda. Les prestations sanitaires scolaires couvrent l'ensemble des élèves (100 %) des trois paliers scolaires (primaire, moyen et secondaire), a-t-il ajouté en signalant qu'il a été procédé à l'inspection de l'état de préparation de l'ensemble des UDS, à la veille de la rentrée scolaire 2025-2026. Les consultations y sont assurées par un staff médical et paramédical totalisant 142

intervenant à travers la wilaya (29 médecins, 28 chirurgiens dentistes, 6 assistants dentaires, 20 psychologues et 59 infirmiers), en plus de recourir à des praticiens spécialistes pour des consultations médicales spécialisées, a fait savoir M.Zennouda. La répartition de ces personnels de santé, qu'ils exercent à temps plein ou partiel, répond à des considérations de densité de la population et de disponibilité des structures de santé publique hospitalière ou de proximité, et ce, dans un souci de rapprocher les prestations de santé des élèves, a-t-il précisé. De même, avec le début de saison scolaire de chaque année, sont réquisitionnées des équipes supplémentaires (médicales et paramédicales) pour assurer des consultations médicales aux élèves, a rappelé le directeur de l'éducation de la wilaya.

Blida

Journée d'étude sur les nouveaux amendements procéduraux

Une journée d'étude sur les "Nouveaux amendements procéduraux et leur impact sur les garanties du procès équitable" a été organisée, jeudi, par la Cour de justice de Blida en présence de magistrats et d'autres acteurs concernés. Les participants à la rencontre ont examiné les principaux amendements apportés au Code de procédure pénale, en vigueur depuis 1966, ainsi que les nouveautés introduites par rapport aux textes antérieurs. Le président de la Cour de Blida, Mokhtar Boucherit, a rappelé, à ce titre, que le Code de procédure pénale "constitue un instrument essentiel pour la protection des droits et libertés, car il régit l'ensemble du processus judiciaire, de l'enquête préliminaire à l'exécution des jugements". Il a souligné que les anciennes dispositions ne répondaient plus aux évolutions nationales et internationales en cours, ce qui rendait nécessaire une mise à jour, notamment pour amélio-

rer le traitement des affaires pénales et numériser les procédures. Le procureur général près la même cour, Abdelmadjid Djebbari, a abordé les principaux amendements apportés à ce code, notamment la transformation des contraventions en ordonnances pénales ne nécessitant pas de procès, ainsi que la prise en charge par l'Etat de la défense des justiciables démunis, les honoraires des avocats étant assurés par le Trésor public. La présidente du tribunal de Boufarik, Amel Kara, a pour sa part mis en avant les nouveautés liées aux modalités de convocation et de notification des accusés (par courriel ou téléphone avec leur accord), ainsi qu'à la création d'une agence nationale chargée de la gestion des biens saisis, gelés ou confisqués, sous la supervision des magistrats. La rencontre s'est clôturée par un débat interactif entre les juges, avocats et officiers de police judiciaire autour de l'application des nouvelles dispositions.

Batna

Pose de plus de 80 km de câbles de fibre optique depuis début 2025

Un total de 81 km de fibre optique ont été déployés dans la wilaya de Batna depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom. Le responsable de l'information de cette direction, Hicham Ayadi, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que l'opération "découle de la mise en œuvre d'un programme d'expansion du réseau Internet à haut débit à travers les 61 communes de Batna, avec garantie d'un service de qualité répondant aux besoins croissants des citoyens et des entreprises". Dans ce contexte, 5 projets ont été achevés et mis en exploitation dans la wilaya de Batna, permettant de raccorder plusieurs communes et zones isolées, telles qu'Ichemoul, Inouguissene, Arris, Ouyoun El Assafir et la cité Benali de la commune de Merouana à "un réseau de communication moderne, fiable, offrant des services Internet de haute qualité aux abonnés", selon la même source. L'objectif principal de cet effort est de généraliser, a ajouté M. Ayadi, le raccordement de toutes les communes de la wilaya au réseau de fibre optique, permettant ainsi aux citoyens de bénéficier des technologies les plus récentes, y compris la 4G (LTE) et le FTTH (Fiber to the home). Le responsable a souligné qu'Algérie Télécom "veille à garantir une amélioration durable de la qualité des services destinés aux entreprises, aux administrations publiques et aux Assemblées populaires communales (APC), ainsi qu'à accompagner la transformation numérique en Algérie à l'échelle locale et nationale".

Ouargla

Plus de 25.000 palmiers traités contre le Myelois

Plus de 25.000 palmiers dattiers ont été traités dans la wilaya d'Ouargla contre la maladie parasitaire du Myelois, dans le cadre d'une campagne préventive lancée à la mi-août dernier, a-t-on appris jeudi de la direction des services agricoles (DSA). Cette campagne préventive, confiée à des opérateurs privés, a permis le traitement de cet effectif de palmiers à travers diverses exploitations et palmeraies de la wilaya, a indiqué l'inspecteur du service de la santé végétale à la DSA, Abdelghani Kadri. Le même responsable a fait part de l'attribution gratuite, via les subdivisions agricoles au niveau des daïras, d'une quantité de 131 litres de pesticides, comme soutien de l'Etat, pour le traitement de quelque 52.400 palmiers, le reste des palmiers à traiter sera laissé aux propriétaires dans le cadre d'une opération de même nature qui sera lancée au terme de la campagne de récolte des dattes. Le Myelois est un ver parasitaire qui attaque le palmier, plus particulièrement la datte à l'intérieur de laquelle il s'introduit et engendre sa détérioration, influant ainsi négativement sur la qualité de la récolte, selon les explications de M.Kadri.

Eliminatoires régionales du Prix national de l'artisanat 11 produits sélectionnés pour représenter la wilaya de Skikda

Au total, onze produits artisanaux ont été sélectionnés, en cours de semaine à Skikda, pour représenter la wilaya aux éliminatoires régionales du Prix national de l'artisanat et des métiers, a indiqué, jeudi, le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), de la même wilaya, Ithri Boutabba. Le même responsable a précisé à l'APS que la commission de wilaya, réunie au siège de la CAM, a sélectionné 11 produits parmi 27 proposés par 18 artisans pour représenter la wilaya lors des éliminatoires régionales auxquelles participeront, le 28 octobre prochain à Skikda, 14 wilayas de l'est du pays. La sélection a été opérée selon des critères précis liés, principalement, à la maîtrise dans la fabrication, la qualité du produit, l'harmonie dans le design, le respect des symboles culturels et l'utilisation de matériaux naturels, selon M. Boutebba. Les produits retenus pour participer aux éliminatoires régionales sont constitués d'objets en poterie, en plâtre, en pierre, en verre, en métal, en bois, en laine et en cuir, a encore indiqué le directeur de la CAM. Le Prix national de l'artisanat et des métiers, organisé chaque année par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, est un espace destiné à booster la créativité et à mettre en compétition des artisans. Il vise à honorer les meilleurs créateurs et à encourager l'esprit d'innovation dans les différents métiers, ce qui est de nature à favoriser l'amélioration de la qualité des produits et à valoriser le patrimoine national.

Ligue 1 Mobilis

La JSK bat l'ESM et signe son 1er succès de la saison

La JS Kabylie a signé sa première victoire de la saison, en s'imposant face à l'ES Mostaganem 1-0 (mi-temps: 1-0), mercredi soir au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, en clôture de la 5e journée de la Ligue 1 Mobilis de football. Les «Canaris» ont inscrit l'unique but de la partie sur une tête de la nouvelle recrue estivale, Aymen Mahious (20e), qui débloque son compte, lui qui a terminé deuxième meilleur buteur du championnat la saison dernière avec le CR Belouizdad. A l'issue de cette victoire, la JSK rejoint le CR Belouizdad, l'ASO Chlef, l'ES Ben Aknoun, l'ES Mostaganem, et l'USM Alger, à la 10e place avec 5 points chacun. Les joueurs de l'entraîneur allemand, Josef Zinnbauer, comptent un match en moins, à la maison face à l'USM Alger. Dans les autres principaux résultats de cette journée, le double champion d'Algérie, le MC Al-



ger, s'est imposé sur le fil à domicile face au MC Oran (3-2), alors que le MB Rouissat et l'Olympique Akbou continuent leur marche en avant, en s'offrant respectivement l'ES Sétif (3-

0), à domicile, et le Paradou AC (2-1), en déplacement. De son côté, la JS Saoura a signé un troisième succès de rang, en battant à Béchar l'USM Alger (1-0), où rien ne va plus.

FIFA

Vers l'élargissement du Mondial à 64 équipes en 2030

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA) Gianni Infantino, a rencontré le président de la Confédération sud-américaine (Conmebol), Dominguez Alejandro, mardi soir à New York, pour discuter de l'expansion de la Coupe du monde masculine à 64 équipes en 2030. Les présidents des fédérations d'Argentine, d'Uruguay et du Paraguay, tout comme le président du Paraguay Santiago Pena et celui de l'Uruguay Yamandu Orsi

étaient également présents à la réunion. C'est la première fois que les dirigeants de la CONMEBOL présentent directement à Gianni Infantino la proposition d'un Mondial à 64 équipes. «Nous croyons en une Coupe du monde 2030 historique», a commenté Dominguez sur réseau social en légende à une photo de la réunion. Selon le quotidien argentin La Nacion, Infantino a été l'instigateur de la réunion et serait favorable au projet. La Coupe du monde passera

de 32 à 48 équipes pour l'édition 2026 aux Etats-Unis, Mexique et Canada. Si la FIFA approuve un nouvel élargissement, cela donnerait un tournoi avec un total de 128 matchs, soit le double que pour le format à 32 équipes utilisé entre 1998 et 2022. La Coupe du monde 2030 sera disputée dans six pays, répartis sur trois continents. Cependant, pour célébrer le 100e anniversaire de la première édition, en 1930, un match spécial et une célébration du centenaire sont prévus en Uruguay. L'Argentine et le Paraguay auront également droit à un match chacun sur leur sol. Le passage à 64 équipes permettrait aux pays sud-américains d'accueillir plus de rencontres.

Éliminatoires de la Coupe du monde féminine U20

Avant-dernière séance d'entraînement pour les Vertes



La sélection nationale féminine U20 a effectué, ce jeudi 25 septembre 2025, son avant-dernière séance d'entraînement sur la pelouse principale du stade Mustapha Tchaker de Blida, en prévision du match retour du deuxième tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 face au Sénégal. Le sélectionneur national, M. Sid Ahmed MOUAZ, a consacré cette séance au volet tactique, en corrigeant certaines erreurs qui avaient coûté aux Vertes une défaite (2-0) lors du match aller. Par ailleurs, les joueu-

ses et le staff ont pris part, dans la matinée, à un atelier dédié au programme Safeguarding de la FIFA, organisé à l'amphithéâtre Omar Kez-zal du Centre technique national de Sidi Moussa. Animée par Mme Louiza MADANI, officier Safeguarding au sein de la FAF, cette rencontre a mis l'accent sur l'importance de garantir un environnement sûr et sain pour la pratique du football. Les joueuses se sont montrées particulièrement impliquées en participant activement aux échanges et en posant de nombreuses questions.

Football

Appel à candidatures pour le poste de directeur technique régional

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé samedi, l'ouverture d'un appel à candidatures pour le recrutement de Directeurs techniques régionaux (DTR) au niveau des neuf Ligues régionales du pays. Les postulants pour le poste de DTR au niveau des ligue régionales d'Alger, Blida, Oran, Béchar, Saïda, Ouargla, Constantine, Annaba et Batna, doivent impérativement répondre à plusieurs critères entre autres: être titulaire du diplôme CAF A, ainsi que d'un diplôme de Conseiller en sport (Football), 3e degré. Il doivent également justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans en qualité d'entraîneur, selon le communiqué de la FAF. Les candidats intéressés sont invités à transmettre leur dossier de candidature, en format PDF, à l'adresse suivante : dtnfafoot@gmail.com, et ce, du 20 au 27 septembre 2025.

Il évoluera aux côtés de Neymar Jr

Billel Brahimi au FC Santos



Billel Brahimi s'est engagé jusqu'à la fin de l'année 2026 avec le FC Santos, annonce ce mercredi dans un communiqué. le club pensionnaire de la division 1 brésilienne de football. Brahimi (25 ans) qui compte 4 sélections avec l'équipe nationale, sous l'ère de l'ancien sélectionneur national, Djamel Belmadi, rejoint la «Serie A Betano» au Brésil, après une saison passée sous les couleurs du club belge de Saint-Trond (28 apparitions/ 2 buts). A Santos, Brahimi évoluera aux côtés de la star brésilienne, Neymar Jr, revenu au pays en janvier dernier, après deux saisons passées avec Al-Hilal (Arabie saoudite). Brahimi devient le deuxième international algérien à jouer en championnat brésilien, après l'attaquant, Islam Slimani, qui a évolué avec le Coritiba FC en 2023. Au classement, le club basé à Sao Paulo, occupe la 14e place au tableau avec 26 points.

MC Oran

Hicham Guenad nommé au poste de directeur général



Hicham Guenad est nommé au poste de directeur général de la société sportive par actions du MC Oran. La nomination de Hicham Guenad s'inscrit dans une dynamique de «renforcement de la structure administrative» du MC Oran, dans le but d'optimiser la gestion interne et de consolider les fondations organisationnelles de l'équipe, souligne-t-on dans un communiqué. La nomination de Guenad intervient dans un contexte où la MCO cherche à redorer son blason sur la scène nationale, tant sur le plan sportif qu'institutionnel. Son arrivée est perçue comme un «pas stratégique» vers une gouvernance plus professionnelle et une meilleure coordination entre les différentes composantes du club, y compris le staff technique, les joueurs et les instances dirigeantes, indique-t-on encore. Pour rappel, le MCO, dont le dernier titre national remonte à 1996 (Coupe d'Algérie), a été affilié, depuis septembre 2023, à la compagnie Hyproc, spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures. A l'issue de la cinquième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, le MCO occupe la quatrième place en compagnie du MC Alger, du CS Constantine et de l'USM Khenchela avec sept points.

Quand l'art se noie dans la médiocrité

Il fut un temps où la culture se méritait. Chanteur, poète, ou écrivain, chacun de ses titres était le fruit d'un long apprentissage, d'un travail acharné et d'un véritable don. Les voix qui traversaient les ondes, les plumes qui gravaient des pages immortels, laissaient une empreinte durable dans la mémoire collective. L'artiste se distinguait par son talon, sa profondeur et son authenticité. Aujourd'hui le paysage culturel a changé, les réseaux sociaux et plateformes numériques ont ouvert les portes à tous: il suffit d'un micro et d'un écran pour s'autoproclamer chanteur ou créateur. Autrefois, le mot "artiste" évoquait le respect, le travail et l'exigence. Chanteurs, peintre, musicien ou comédien, passaient par des années d'apprentissage, de sacrifices et d'efforts avant de mériter ce titre, c'était appartenir à une élite culturelle qui savait transformer le talent brut en chef d'œuvre. Aujourd'hui la scène a changé. Le moindre individu, armé d'un téléphone portable et de quelques abonnés sur les réseaux sociaux, se proclame artiste. On chante sans voix, on peint sans technique, on joue sans formation, et pourtant on exige l'attention et la reconnaissance du public. Résultat : l'art se banalise, il perd de sa valeur et de sa profondeur. Face à ce constat, une question s'impose : voulons-nous continuer à célébrer la superficialité ou retrouver le vrai sens du mot artiste ? car l'art, le vrai, reste une exigence qui demande passion, rigueur et authenticité. Il est temps de redonner à l'art sa valeur et au mot "artiste" son véritable poids. La reconnaissance ne doit pas se distribuer à coups de likes ou de buzz éphémères, mais se mériter par le travail, le talent et la passion. L'heure n'est plus à l'indifférence, si la culture est le miroir d'un peuple, alors il est urgent de protéger ce miroir des tâches que lui infligent les imposteurs. Les vrais artistes, eux, n'ont pas besoin de s'autoproclamer : leur œuvre parle pour eux. Défendre la culture c'est refuser que l'art soit sali par ceux qui n'en sont que des caricatures.

Youssef Chaibi

Festival du Film méditerranéen

Bendouda supervise l'ouverture de la 5e édition à Annaba

Bendouda, a présidé, mercredi au théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba, l'ouverture du 5ème Festival du film méditerranéen. La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, mercredi soir au théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba, l'ouverture du 5ème Festival du film méditerranéen, en présence des autorités locales, de figures cinématographiques et de férus du 7ème art. La ministre a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, que l'Algérie est "le premier pays de la rive sud de la Méditerranée à créer un musée du cinéma (cinémathèque), ce qui traduit son leadership culturel et son rôle central dans la préservation de la mémoire visuelle de la nation". Mme Bendouda a déclaré que cela "illustre un long parcours de lutte artistique et d'engagement pour la culture en tant que valeur fondamentale dans la construction de l'identité nationale". Elle a rappelé que l'Algérie "a ouvert ses portes aux cinéastes du monde entier pour travailler et créer sur son sol, ce qui en a fait une passerelle culturelle reliant les deux rives de la Méditerranée, ainsi que d'est en ouest", ajoutant que le festival d'Annaba "représente une opportunité de découvrir le sens et les valeurs du cinéma dans une ville qui débord de beauté et d'ouverture". La ministre a conclu son discours en affirmant que le choix du slogan "Mémoire et avenir" pour cette édition "reflète la com-



binaison des racines profondes de la nation et de ses grandes aspirations", soulignant que le bassin méditerranéen a été, à travers l'histoire, un carrefour des civilisations, produisant un patrimoine humain commun. Le 5ème Festival du film méditerranéen d'Annaba, qui se poursuivra jusqu'au 30 septembre, voit la participation de 76 films produits dans 20 pays du pourtour méditerranéen, avec l'Espagne en tant qu'invitée d'honneur. La Palestine, la Tunisie, la Libye, l'Egypte, la Syrie, le Liban, l'Espagne, l'Italie, la Turquie et la Grèce figurent parmi les pays présents à cet événement culturel dont les prix officiels sont répartis en plusieurs catégories, dont la "Gazelle d'Or" pour le meilleur long-métrage, le "Prix spécial du Jury Spécial", ainsi que les prix du "Meilleur Réalisateur", du "Meilleur interprète masculin", de la "Meilleure interprète féminine", du "Meilleur Scénario", en plus du "Prix du Public", du prix de la

Gazelle d'Or pour le "Meilleur Court-Métrage" et le "Meilleur Documentaire". Il a également été institué un prix "Amar Laskri" pour le court-métrage documentaire et, pour la première fois, un "Prix de l'Intelligence Artificielle". La 5ème édition de ce festival se distingue également par l'introduction de nouvelles compétitions telles que "Annaba Talents 2025" et "Journées d'Annaba pour la production de longs métrages en phase de tournage et de post-production", ainsi que par la création d'un espace pour les courts métrages documentaires dans le cadre du prix "Amar Laskri". Plusieurs personnalités éminentes du cinéma méditerranéen et international seront honorées, à l'image du réalisateur algérien Ghaouti Bendeddouche, l'acteur égyptien Khaled El Nabawi, le réalisateur bosniaque Danis Tanovi ?, ainsi que le réalisateur grec Yorgos Lanthimos, lauréat d'un Oscar en 2002.

Palais de la Culture Moufdi Zakaria

Rencontre avec une pléiade de hakawatis



Bendouda, a tenu, au Palais de la Culture Moufdi Zakaria (Alger), une rencontre avec une pléiade de conteurs (hakawatis) algériens, dans le cadre d'un programme culturel national visant à valoriser le patrimoine immatériel, les invitant à contribuer à la transmission du patrimoine oral algérien aux générations montantes et à sa préservation. La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a tenu, mardi au Palais de la Culture Moufdi Zakaria (Alger), une rencontre avec une pléiade de conteurs (hakawatis) algériens, dans le cadre d'un programme culturel national visant à valoriser le patrimoine immatériel, les invitant à contribuer à la transmission du patrimoine oral algérien aux générations montantes et à sa préservation. A cette occasion, Mme Bendouda a affirmé qu'"un programme national a été lancé pour accompagner les élèves au niveau des principales bibliothèques de lecture publique, en y intégrant un programme hebdomadaire de conteur", afin que ce dernier

puisse jouer "un rôle essentiel dans la transmission de la chaleur des contes aux enfants d'aujourd'hui, et leur offrir des histoires issues du patrimoine populaire oral algérien". "Les principales bibliothèques de lecture publique à travers le territoire national ouvriront leurs portes aux conteurs algériens de différentes régions du pays", en vue de "rapprocher la génération montante du patrimoine populaire oral", a-t-elle poursuivi. La ministre a également appelé les conteurs à la nécessité de participer à ce programme "ambitieux", les invitant par là même à "trouver un mécanisme pour protéger leurs droits, et à organiser leurs efforts en groupes de travail". Elle a, dans ce sens, salué la "proposition de création d'une Maison du Conte, et à en faire un projet international pour le conte africain". Mme Bendouda a, par ailleurs, affirmé que son secteur "contribuera à l'enregistrement et à la préservation de ce patrimoine oral algérien, en le transmettant aux générations montantes avec le son et l'image ainsi que sur des plateformes numériques", tout en œuvrant à la création d'"archives" sur ce legs, avec la participation de "chercheurs et d'experts de la Bibliothèque nationale d'Algérie". Les conteurs ayant pris part à cette rencontre ont unanimement souligné l'importance de leur permettre d'exercer sur le terrain, à travers des semaines culturelles et des rencontres de proximité avec les écoliers et les étudiants universitaires, outre leur besoin de créer une "Maison du Conte" pour répertorier et organiser la profession de conteur en tant qu'éducateur et créateur, et de bénéficier de la formation continue pour développer leurs outils de travail et de narration.

Clôture de la 13ème Festival international du Malouf

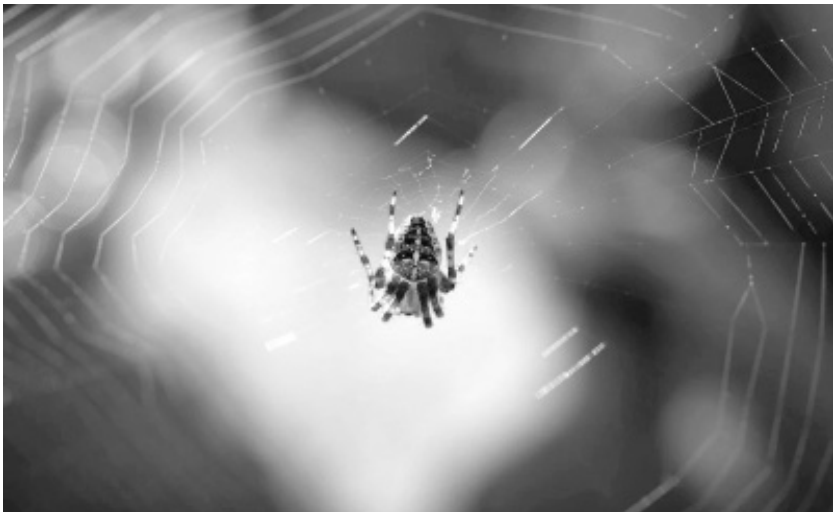
Une soirée pleine de sonorités andalouses et d'émotion

Constantine a vibré mercredi, au rythme des dernières notes de la 13ème édition du Festival culturel international du Malouf qui a été clôturé au théâtre régional "Mohamed Tahar Fergani" dans une ambiance pleine de sonorités andalouses et d'émotion. Constantine a vibré mercredi, au rythme des dernières notes de la 13ème édition du Festival culturel international du Malouf qui a été clôturé au théâtre régional "Mohamed Tahar Fergani" dans une ambiance pleine de sonorités andalouses et d'émotion. Pour la soirée de clôture, le public a été plongé dans un univers de sonorités raffinées, où des noubas andalouses, portées par des artistes de renom, ont résonné avec une intensité particulière confirmant une fois de plus la capacité des sonorités du malouf à émouvoir, à transmettre et à rassembler. La soirée a été marquée par la présence de plusieurs figures emblématiques de ce genre musical à l'instar de l'artiste du Malouf Toufik Touati qui a livré une prestation remarquable empreinte de maîtrise et de sensibilité mettant en valeur son talent et la beauté de cette musique savante surtout lorsqu'il a interprété "Ya Ghazali Ya Malih" et "Nour Aâyni Anta Ghazali". La tunisienne Sirine Benmoussa avec beaucoup de finesse et virtuosité a conquis le pu-

blic lorsqu'elle a chanté dans "Tabaâ Lahsine" (un mode musical au caractère émotionnel et spirituel), "El Kawnou Ilaykoumou Mouchtakoune", "Zad Ennabi Wa Frahna Bih", et "Haramtou Bik Nouâssi". La scène a vibré par la prestation authentique et pleine d'émotion de la star algérienne Fella Ababsa qui a offert un show digne des plus grandes soirées comportant l'auditoire dans un univers musical raffiné. Rejointe par l'artiste Adlène Fergani, la star a offert au public une parenthèse musicale inoubliable et ensemble ils ont interprété le célèbre morceau "Billahi Ya Hamami", un classique du répertoire andalou, dans une version émouvante chaleureusement saluée par le public. La soirée de clôture a été marquée par la présence du grand artiste du Malouf Ahmed Aouabdia qui n'a pas pu se produire sur scène pour des raisons de santé. Une communication téléphonique a été effectuée en direct avec le grand chanteur du Malouf Salim Fergani qui n'a pas pu assister à l'événement pour des raisons de santé. A l'occasion de la clôture de la 13ème édition du 20 au 24 septembre courant au théâtre régional "Mohamed Tahar Fergani", les artistes ayant animé les spectacles dans le cadre de cet événement à travers des wilayas du pays ont été honorés.

Pourquoi les araignées risquent de se multiplier chez vous

La nouvelle peut donner quelques sueurs froides à certain(e)s. En ce début d'automne, les signalements d'araignées dans les habitations augmentent particulièrement en Europe et en Amérique du Nord. Qui dit fin d'été, dit araignées en vue. Jusqu'à la mi-octobre, les observations d'araignées domestiques s'accroissent. Selon la BBC, la raison principale est le comportement des mâles, devenus matures avec la fin de l'été, qui multiplient les déplacements à la recherche de partenaires, ce qui les rend beaucoup plus visibles. "Comme tous les mâles cherchent, il leur arrive de se croiser parfois de se chasser d'une zone. Cette compétition accrue entraîne de plus en plus d'araignées à adopter un mode de vie errant, et il y a un peu une guerre de territoire dans nos maisons", analyse



David Gee, maître de conférences en zoologie à l'Université de Derby, à BBC News. Les araignées préfèrent les environnements secs, et donc la vie à l'intérieur. Le dérèglement climatique fait que l'année 2025

devrait être une "saison des araignées". Les populations d'insectes ont fortement augmenté au Royaume-Uni. "Les mâles sont arrivés à maturité un peu plus tôt cette année", a expliqué le Dr Gee.

Un antiquaire découvre une Jaguar de 1964 sous un garage

Au cours de sa carrière, Jens Rentmeesters, un antiquaire de 42 ans, a déjà trouvé de nombreux trésors. Mais le joyau qu'il a pu dénicher sous le garage de l'ancienne friterie Ivo Ooms à Kessel-Lo, dans le Brabant flamand, près de Louvain, a surpassé toutes ses attentes: une authentique Jaguar 3.8 de type S de 1964. "Comment est-elle arrivée là?", se demande-t-il. "Ou plutôt: comment la sortir de là en un seul morceau?" Autre question de la plus haute importance: combien vaut cette voiture aujourd'hui? Conformément à ses instincts de chasseur-cueilleur, l'être humain a un penchant pour les objets. Les antiquaires le savent mieux que quiconque. À la demande d'un agent immobilier, Jens Rentmeesters a été chargé de s'occuper des objets présents dans une ancienne friterie à Kessel-Lo. Les premiers éléments retrouvés dans cette maison blanchie à la chaux étaient déjà prometteurs: des mini-motos, des pièces de bateau et même une authentique boîte aux lettres de la ville de Louvain. "En



vidant le garage encombré, nous avons remarqué qu'il y avait un espace caché sous le plancher du garage", raconte-t-il. "Ce que nous y avons trouvé a dépassé nos attentes les plus folles." La Jaguar de 1964, voiture élégante s'il en est, était notamment celle choisie par Richard Burton dans le film policier "Salaud" ("Villain" en anglais). Un exemplaire -certes restauré à la perfection- a récemment été vendu aux enchères pour 52.000 euros. Jens ne peut que spéculer sur

la façon dont une telle voiture a atterri dans cette cavité exigüe. "Nous avons présenté notre découverte aux voisins et aux connaissances du friturier, mais personne n'était au courant de son existence", explique-t-il. Jens et son équipe se sont ensuite penchés sur un gros problème: comment sortir de terre ce bolide de plus de deux tonnes ? La cavité ne laissait qu'une marge de manœuvre de quelques dizaines de centimètres pour mener à bien l'opération sans causer de dégâts.

À 90 ans, elle collectionne des poupées

Elle aura attendu ses 60 ans pour commencer sa collection. Jeannine Labory, nonagénaire, en possède désormais 65 et les a présentées aux résidents de sa résidence seniors Ti Avalou, à Fouesnant (Finistère). Quand Jeannine Labory (née Le Saux à Brest en 1938) était petite, lors de la Seconde Guerre mondiale, elle a trouvé du réconfort auprès d'une poupée baigneur, qui s'appelait « Le Grand Dédé ». À l'époque, son père est fait prisonnier de guerre. Les enfants des captifs ont droit, à Noël, à un cadeau. Jeannine admire les magnifiques poupées avec de belles anglaises, et des robes somptueuses. Mais ce jour-là, pas de poupée pour elle. Elle repart avec un petit fourneau et deux petites casseroles pour jouer à la poupée. La déception surmontée, la jeune fille se jure alors qu'un jour, elle aussi aura de belles poupées. La vie passe. Jeannine se marie, a trois enfants. Mais ce n'est qu'à 60



ans qu'elle reçoit sa première poupée, de la part d'une de ses collègues de la boulangerie Jack de Fouesnant (Finistère). Elle devient alors plangonophile, c'est-à-dire collectionneuse de poupées, sur le tard. Aujourd'hui âgée de 90 ans, Jeannine Labory compte désormais 65 poupées dans sa collection. Depuis

près de trente ans, les différents événements comme Noël, les anniversaires et fêtes de famille sont autant d'occasions pour ses enfants et désormais petits-enfants, de faire grandir sa panoplie. Toutes les figurines l'ont suivie à son arrivée à la résidence seniors Ti Avalou de Fouesnant, récemment.

Ils vivaient sur une mine d'or Ils trouvent 64 pièces d'or... en jardinant

La corvée de désherbage s'est transformée en chasse au trésor pour ce couple de Milford-on-Sea, près de Southampton (Royaume-Uni). Des pièces d'or, datant du XVI^e siècle, étaient enfouies dans leur jardin. Ce trésor insoupçonné sera mis aux enchères le 5 novembre prochain, en Suisse. La famille souhaite garder l'anonymat pour éviter que des chasseurs de trésor n'envahissent les environs. Tout juste saurons-nous que cette belle histoire a pour cadre la commune pittoresque de Milford-on-Sea, près de Southampton (Royaume-Uni). Ce couple d'une cinquantaine d'années, parent de deux enfants, a découvert par hasard qu'un trésor dormait dans son jardin... depuis cinq siècles. La découverte remonte à 2020, en pleine crise du Covid-19, rapporte le Daily Mail. Le couple s'attelait à une corvée de désherbage dans son jardin. « Ils creusaient dans une bordure de fleurs et ont trouvé des disques circulaires dans une motte de terre argileuse. Ils les ont lavés et ont réalisé qu'il s'agissait de pièces d'or », retrace David Guest, le commissaire-priseur en charge de la vente de ce trésor. Après avoir détecté une première pièce, les jardiniers se sont transformés en chercheurs d'or. D'autres pièces sont rapidement apparues. « Ils ont donc continué à creuser et en ont trouvé un total de 64 au même endroit [...] Ils vivaient dans la maison depuis assez longtemps et étaient assis sur une mine d'or ». Le couple avait ensuite contacté les autorités, pour déclarer sa trouvaille. Des fouilles archéologiques furent lancées sur le site et permirent de mettre à jour sept pièces supplémentaires. Les experts ont pu dater avec précision cette « monnaie souterraine ». La plupart des pièces ont été frappées au XVI^e siècle, les plus anciennes remontent même aux années 1420. Comment se sont-elles ainsi retrouvées enfouies sous une couche d'argile ? Le site se situant à proximité du prieuré historique de Christchurch, il est probable que ce trésor ait été initialement caché par riche homme d'Église ou un marchand fortuné.

Vétérán du Débarquement Il a reçu 16.266 lettres du monde entier pour son centenaire

Dougie Shelley, vétérán du Débarquement, a fêté ses 100 ans, mardi 23 septembre 2025. Son association avait lancé un appel pour lui offrir cent cartes, ils en ont reçu 16.266. Un vétérán du Débarquement de Normandie a eu la preuve que la gratitude n'avait pas de date de péremption. Mardi 23 septembre 2025, Dougie Shelley a fêté ses 100 ans à Southend, dans l'Essex (Angleterre). Pour l'occasion, l'ancien militaire avait mis sa cravate, son béret et ses médailles. Dans la pure tradition de la Royal Navy, un shot de rhum lui a même été offert. Il y a 15 jours, son association d'anciens combattants avait noté que la date de son centenaire approchait à grands pas. Il fallait marquer le coup alors ils avaient lancé un appel dans la presse locale en espérant pouvoir récolter une centaine de cartes : 100 ans, 100 cartes. Au dernier pointage mardi 23 septembre, ils en avaient reçu 16.266. Des lettres d'écoliers, de scouts ou encore de maisons de retraite. Des mots de tous les pays, de tous les ports et de tous les âges. Des enveloppes parties d'Australie, du Canada ou encore de Nouvelle-Zélande. Un déluge d'hommages de gratitude et de fierté partagée. Il y avait même deux enveloppes particulières, qui lui ont été remises en dernier : une lettre signée de la main du roi d'Angleterre Charles III et une autre du Premier Ministre britannique. Dougie Shelley est le seul à en connaître le contenu.



06h00 Tfou
06h55 Bonjour !
09h55 Téléshopping
10h55 Les feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les 12 coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 Le 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 La nounou voit tout
16h00 La nounou en savait trop
17h30 Familles nombreuses
18h00 Tout pour la lumière
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 Le 20h
20h45 Loto
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 Le grand concours
23h40 Le grand concours
00h35 Vendredi, tout est permis avec Arthur
02h30 Euro Millions
02h35 Programmes de la nuit



06h30 En aparté
07h00 Déambulations - Aliocha Schneider à l'hôtel Grand Mazarin
08h00 Prodigeuses
09h45 Vents et baguettes
10h15 En fanfare
11h55 L'hebd'Hollywood
12h10 Têtatête(s)
12h25 Le cercle
13h15 Canal Sports Club
13h25 Premier League
15h35 Journal des Coupes d'Europe
15h55 Canal Sport News
16h15 Avant-match
16h35 Top 14
18h40 Débrief Top 14
18h55 Canal Sports Club
19h30 Canal Sport News
19h45 Canal Rugby Club
21h00 Top 14
23h00 Canal Rugby Club, le débrief
23h20 The Killer
01h05 Fêlés
02h35 En tongs au pied de l'Himalaya



06h00 M6 Kid
07h45 Absolument stars
10h05 Restyle
10h55 66 minutes: grand format
11h50 66 minutes: grand format
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
14h20 Cauchemar en cuisine
15h15 Cauchemar en cuisine
16h20 La roue de la fortune
17h30 La roue de la fortune
18h35 Tous en cuisine avec Cyril Lignac
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 Les traîtres
22h20 Les traîtres
23h30 Et si on se rencontrait?
00h50 Cauchemar en cuisine
02h30 Programmes de nuit



06h30 Télématin
09h55 Bel & Bien ensemble
10h40 Consomag
10h45 Météo outre-mer
12h55 Journal météo climat
13h00 13 heures
13h40 Journal météo climat
13h45 La p'tite librairie
13h50 Expression directe
13h55 Ça commence aujourd'hui
16h15 Affaire conclue
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles!
19h55 Journal météo climat
20h00 20 heures
20h30 20h30, le samedi
20h55 Journal météo climat
21h00 Taratata numéro 600
23h35 Quelle époque !
00h20 Simon Coleman
01h55 Ça commence aujourd'hui, les jours d'après
02h50 Météo outre-mer
02h55 Affaire conclue
03h35 Affaire conclue
04h50 Courant d'art



09h05 Ici, dans votre région
10h30 Consomag
10h40 Escales en France
11h15 Nos terres gourmandes
11h45 Météo
12h00 Le journal des talents
12h05 On vous emmène ici
12h15 Ici 12/13
12h55 Météo à la carte
14h15 Candice Renoir
17h20 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal météo climat
19h00 Ici 19/20
19h07 Ici 19/20 édition locale
19h45 On vous emmène ici
19h55 Tout le sport
20h10 Rencontres à XV
20h15 Hors jeu
20h30 Météo régionale
20h35 Cuisine ouverte
21h10 Les secrets du Finistère
01h40 La ronde
03h10 La p'tite librairie



07h50 Invitation au voyage
10h55 Un billet de train pour...
11h50 Oman sauvage, léopards et tortues marines
13h00 Arte Regards
13h35 La belle espionne
15h05 Sur la piste du jaguar au Guyana
15h50 Les super-prédateurs des mers
16h35 Les clans sauvages du parc de Katavi
17h25 Invitation au voyage
18h05 Chemins d'école, chemins de tous les dangers
18h50 Arte reportage
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h55 Marie Stuart, l'énigme des lettres codées
22h25 À la recherche de l'écriture oubliée
23h20 Le mammoth, une résurrection en laboratoire ?
00h35 Nirvana - Live at the Paramount
01h50 Les mille et un crabes de l'île Christmas



21h00

TARATATA NUMÉRO 600



Divertissement. Réalisateur : Gérard Pullicino. Présenté par : Nagui. Invités : Hugues Aufray, Mat Bastard, Axel Bauer, Bénabar, Patrick Bruel, Cali, Christine and the Queens, Claudio Capeo, Charlotte Cardin, Eddy de Pretto, Garou, Imany, Orchestral Manoeuvres in the Dark, Ko Ko Mo, Kyo.

Pour la 600e, place à un show XXL au profit de la Fondation pour la recherche médicale. L'occasion de célébrer une longévité exceptionnelle, avec toujours la même promesse : la musique jouée en live, dans toute son intensité. Depuis plus de trente ans, «Taratata» a offert des milliers d'instantanés inoubliables, des rencontres inattendues et des performances mémorables. Au fil des années, Nagui a tissé une relation unique avec les artistes, à travers un mélange de confiance, de complicité et de bonne humeur. Un climat qui a permis à l'émission de rester un espace de liberté rare, où les artistes osent, se surprennent eux-mêmes et créent des moments qu'on ne voit nulle part ailleurs...



21h10

LES SECRETS DU FINISTÈRE

Téléfilm policier. Année: 2023. Durée : 90 minutes. Réalisateur : Jean-Marc Thérin. Avec Evelyne Bouix, Jérémy Banster, Antoine Chappey, Karina Marimon, Patxi Garat, Wendy Nieto.

Quand il découvre sur une plage le corps sans vie d'une femme dans un costume de sirène avec un indice en vieux breton qu'il ne parvient pas à déchiffrer, le commandant Jérémy Laubier fait appel à son ancienne collègue, Morgane Le Dantec, devenue professeure de faculté spécialisée dans les mythes et légendes bretonnes...



23h20

THE KILLER



Action. Année : 2024. Durée : 120 minutes. Réalisateur : John Woo. Avec Nathalie Emmanuel, Omar Sy, Sam Worthington, Diana Silvers, Saïd Taghmaoui, Angeles Woo, Éric Cantona, Tchéky Karyo, Grégory Montel, Hugo Diego Garcia. Zee, redoutable tueuse à gages, reçoit un nouveau contrat de Finn, l'homme de main de son employeur, un baron du crime. Elle doit éliminer un gang marseillais au Paradis Latin avec ordre de ne laisser aucun témoin. Jenn, chanteuse américaine et victime collatérale, est blessée et devient aveugle. Zee décide de l'épargner et de la cacher...



ORAN

28 | 18

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h53
18h54
84%
14 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

26-15

23-11

26-17

38-20

27-20

33-20

Flottille pour Ghaza

L'Espagne rejoint l'Italie avec l'envoi d'une frégate militaire

Après l'arrivée d'une frégate italienne, l'Espagne a annoncé à son tour l'envoi d'un navire militaire pour soutenir la flottille humanitaire en route vers Ghaza, menacée par de nouvelles attaques de l'armée israélienne. Rassemblant près de cinquante bateaux partis de Barcelone, de Tunisie, de Sicile et rejoints par des navires grecs, la Flottille mondiale de la liberté poursuit sa mission malgré les frappes de drones et le brouillage des communications. Le contingent italien, qui rejette la proposition de Rome de débarquer l'aide à Chypre, réaffirme sa détermination à briser le blocus jugé illégal. Tandis que le ministre italien de la Défense, Guido Crosetto, et le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, annoncent l'envoi de navires pour protéger leurs ressortissants, l'ONU et l'Union européenne condamnent fermement les attaques et exigent une enquête internationale. À bord figurent des figures militantes de premier plan, telles que Greta Thunberg, renforçant la portée symbolique et politique de ce convoi qui avance, à l'est de la Crète, sous haute tension.

UNRWA

Antonio Guterres réclame un soutien

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres réclame un soutien politique et financier en faveur de l'UNRWA et les réfugiés de Palestine. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a lancé un appel au soutien tant politique que financier en faveur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). « Je vous demande aujourd'hui de fournir le financement et le soutien politique dont l'UNRWA a besoin pour aider à instaurer la paix et la stabilité – pour les Palestiniens, (...) pour la région », a déclaré Guterres lors d'une réunion ministérielle en faveur de l'UNRWA. Le chef de l'ONU a fait remarquer que des générations de réfugiés palestiniens avaient compté sur l'UNRWA pour l'éducation, les soins de santé et d'autres services essentiels, et qu'avant octobre 2023, l'agence avait scolarisé un 500.000 filles et de garçons dans toute la région. Aujourd'hui, elle fournit une aide alimentaire et financière d'urgence à 2,6 millions de personnes, et ses cliniques primaires traitent 10,5 millions de consultations par an. De son côté, le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a averti qu'en l'absence d'un afflux significatif de nouveaux fonds, l'approvisionnement en services essentiels des millions de réfugiés palestiniens dans toute la région serait compromis avant la fin de l'année.



ONU

158 pays reconnaissent officiellement l'Etat de Palestine

Par Nadira FOUAD

Parmi les 193 Etats membres de l'ONU, 147 reconnaissent l'Etat de Palestine. Pour l'heure, 10 pays refusent et leur acceptation est subordonnée à plusieurs paramètres. L'Italie reste sceptique. Elle pose des préalables pour cette reconnaissance. En septembre 2025, 158 pays sur les 193 membres de l'ONU reconnaissent officiellement l'État de Palestine. Cette reconnaissance s'étend sur plusieurs continents, incluant la majorité des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ainsi qu'un nombre croissant de pays européens. Dans cette équation et après la reconnaissance par la France, le Canada et l'Angleterre, l'Italie pose deux conditions. La Première ministre italienne a annoncé, depuis New York que sa coalition parlemen-

taire déposerait une motion pour la reconnaissance de la Palestine sous deux conditions: la libération des otages israéliens et l'exclusion du Hamas de tout futur gouvernement (...). «Personnellement, je continue à considérer que la reconnaissance de la Palestine, en l'absence d'un État répondant aux exigences de souveraineté, ne résout pas les problèmes et ne produit pas de résultats concrets pour les Palestiniens », selon Georgina Meloni. La France a reconnu l'État de Palestine, le 22 septembre 2025, lors de l'Assemblée Générale, présidée par le président français, Emmanuel Macron et Mohammed Ben Salmane, aux Nations Unies. La France a toujours prôné une solution à deux États, comme le rappelle le site officiel de son gouvernement. Le Canada a reconnu l'État de Palestine le 21 septembre 2025, dans le cadre

d'un effort international coordonné visant à préserver la possibilité d'une solution à deux États. Cette décision reposait sur l'engagement de l'Autorité Palestinienne à mener des réformes indispensables notamment les engagements qu'elle a pris pour réformer en profondeur la gouvernance de l'Autorité Palestinienne, organiser des élections générales en 2026 auxquelles le Hamas ne pourrait pas y participer et démilitariser l'État palestinien. Le Portugal reconnaît un Etat palestinien, selon le ministre des Affaires étrangères, Paulo Rangel, emboîtant ainsi le pas au Royaume-Uni, au Canada et à l'Australie. Une reconnaissance qui intervient avant un Sommet, coprésidé par la France et l'Arabie saoudite, portant sur l'avenir de la solution à deux États, au niveau de l'Assemblée Générale de l'ONU.

Utilisation de véhicules piégés à Ghaza

Une ONG dénonce l'inaction de la communauté internationale

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'homme (Euro-Med Human Rights Monitor) a dénoncé, jeudi, l'inaction de la communauté internationale face à l'utilisation massive par l'armée d'occupation sioniste de véhicules piégés pour détruire la ville de Ghaza, terroriser et déplacer de force ses habitants. Selon cet Observatoire, au cours de la semaine dernière, l'entité sioniste a intensifié l'utilisation de ces véhicules piégés dans trois axes principaux de la ville de Ghaza: les axes sud, est et nord, avec pour objectif déclaré de détruire les quartiers résidentiels centraux de la ville et de déplacer de force sa population. Euro-Med Monitor a précisé, en effet, que l'armée d'occupation sioniste a fait exploser environ 120 véhicules piégés transportant près de 840 tonnes d'explosifs dans des zones résidentielles de la ville de Ghaza, soit une moyenne de plus de 17 véhicules par jour. "Pourtant, ce comportement barbare ne suscite aucune véritable réaction de la part de la communauté internationale, qui fait preuve d'un dou-



ble standard flagrant, d'une injustice criante et d'un mépris total pour la vie des Palestiniens", a-t-il déploré dans son dernier rapport. Relevant que cette pratique de l'armée sioniste consistant à convertir des véhicules blindés hors service en charges explosives massives déclenchées à distance, est sans précédent dans l'histoire moderne, tant par son ampleur que par sa méthode, l'ONG a estimé que chaque ex-

plosion équivaut à un tremblement de terre de magnitude 3,7 sur l'échelle de Richter. Mais l'impact catastrophique de ces explosions va au-delà de la destruction physique et du déplacement. Elles sont utilisées comme "un outil systématique de terreur psychologique, pour répandre l'épouvante dans la population civile et la forcer à s'enfuir", a expliqué cette organisation de défense des droits de l'homme. "C'est l'opération (sioniste) la plus brutale, la plus barbare, de toutes celles menées pour annihiler la population dans le cadre du génocide en cours perpétré par (l'entité sioniste) contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza, qui en est maintenant à son 24e mois consécutif", a-t-elle ajouté. L'ONG a souligné que ces armes sont classées comme armes interdites, et leur utilisation dans des zones peuplées constitue en soi "un crime de guerre, ainsi qu'un crime contre l'humanité" lorsqu'elle entraîne des meurtres, des déplacements forcés, la privation de conditions de vie essentielles ou des souffrances graves dans le cadre d'une attaque systématique ou généralisée contre des civils.

Soudan

Entre crise humanitaire et crimes de guerre

La guerre qui dévaste le Soudan, depuis plus de deux ans, connaît une escalade dramatique au Darfour. Alors que la situation humanitaire se détériore, une frappe de drones menée par les Forces de soutien rapide (FSR) a récemment visé une mosquée et des habitations à El Fasher, tuant au moins 75 fidèles, dont plusieurs enfants. L'ONU dénonce un crime de guerre. Les humanitaires des Nations Unies alertent sur une aggravation dramatique de la crise à El-Fasher, capitale du Darfour-Nord. La Mission d'enquête internationale indépendante de l'ONU sur le Soudan a notamment condamné, mercredi, la frappe du 19 septembre contre une mosquée d'El Fasher, «constituant une violation grave des lois de la guerre qui pourrait s'apparenter à un crime de guerre». «Les attaques meurtrières et les déplacements aggravent les souffrances des civils», a souligné lundi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), ajoutant que «la violence a un impact dévastateur sur les efforts d'aide humanitaire».